

Les échos de Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune
Mai 2016 - n°62 - www.mairie-scy-chazelles.fr

Quatre grands projets de
développement de la commune

**Future Maison
des associations**



**Reconversion
site Aldi**



**Reconversion
MECS**



**Extension et
développement touristique
du port**





03 **éditorial**

04 **actualité**

- 4• Problématique du cimetière : gagner du temps...
- 5• Réhabilitation de l'église Saint Rémi : lancement d'une opération de « mécénat populaire »
- 6• Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles
- 8• Après Village fleuri, Village étoilé, Scy-Chazelles devient Ville Internet
- 9• Budget 2016 : stabilité des taxes communales, maîtrise de l'endettement et poursuite des investissements
- 10• La réunion publique
- 11• Vrai / Faux
- 12• L'actualité des écoles de Scy-Chazelles

14 **urbanisme**

- 14• Rénovation des habitations : dans l'intérêt de tous, et c'est le moment d'en profiter !
- 15• La révision du PLU est lancée
- 16• Reconversion de la MECS
- 16• Le « PAEN » : deux ans après sa mise en place, où en est-on ?
- 17• Le Plan de gestion du Mont St Quentin adopté par Metz Métropole
- 21• Coupure de l'éclairage nocturne : bilan et débat après 5 années d'existence



22 **travaux**

- 22• Les travaux prévus en 2016
- 23• Des travaux et des équipements pour renforcer la sécurité routière dans la commune

24 **jeunesse et loisirs**

- 24• L'accueil des enfants pendant les vacances
- 25• Carnaval des enfants
- 26• Bibliothèque : le dynamisme à toutes les pages
- 28• Nos orchidées
- 30• La recette de Babette
- 30• Réussir ses tomates
- 31• La gymnastique selon Energym

32 **fêtes et évènements**

- 32• Diaporama
- 33• Scy-Chazelles se met au vert
- 34• « Année du sport » : le succès au rendez-vous

36 **infos pratiques**

- 36• Infos utiles et état civil

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs.

Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric NAVROT

Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH

Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz
03 87 69 04 90 - info@cojfa.net



Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois,

Pour rester attractive, une commune se doit d'être dynamique, d'avoir l'ambition de se développer mais avec raison, car bien entendu il ne faut pas construire pour construire. Il faut construire pour répondre à des besoins, pour créer de l'emploi, pour doper l'économie locale, pour augmenter le niveau de services offerts aux habitants. En ce sens, le travail des élus porte ses fruits : entre projets en pleine « ébullition » et résultats encourageants d'actions engagées, il nous est permis d'envisager l'avenir de manière sereine.

Tout d'abord, deux sujets attendus : la reconversion de deux sites majeurs de la commune, l'ancienne « Maison de l'Enfance » et l'ancien « site ALDI ». Les appels à projets sont en cours, le premier par le Département, le second par la commune. Nous en saurons davantage à la rentrée quant à leur issue. Par ailleurs, d'autres projets qui apporteront une réelle plus-value à la commune sont également à l'étude, comme une « Maison des associations » en cœur de village, ou encore l'extension et le développement touristique du Port de Scy-Chazelles.

Ensuite, et c'est une nouveauté, une fierté même, notre commune vient d'obtenir sa première @ au label des Villes internet de France. Reconnaissance d'un travail de fond mais aussi d'actions innovantes, cette récompense valorise notre commune et son dynamisme à travers une nouvelle thématique.

En ce qui concerne les animations, le dynamisme et le rayonnement sont aussi au rendez-vous. L'événement « 2016, l'année du sport à Scy-Chazelles ! » rencontre un vif succès. Près d'une vingtaine d'équipes ont été constituées par les Sigéo-castellois et participent, dans un esprit de rassemblement et de bonne humeur, aux différentes épreuves et manifestations organisées sur les huit mois du challenge. Le rendez-vous est donné à l'automne pour connaître le podium victorieux.

Au-delà de ces quelques sujets positifs et encourageants, 2016 s'annonce sans conteste comme l'année charnière du mandat. Les bases de nos réflexions et de notre travail sont scellées.

Tout d'abord l'avenir financier de la commune n'est plus de nature à nous inquiéter : les économies envisagées sur le volet des dépenses énergétiques seront atteintes à la mi-mandat, de même que celles sur les dépenses de personnel. Sur ce dernier point, ce ne sont bien évidemment pas des licenciements qui sont envisagés, mais le non remplacement des départs quand ils ne sont pas nécessaires, l'optimisation des services municipaux, la mutualisation de certaines missions avec Metz Métropole, ou encore l'externalisation de certaines prestations qui pouvaient auparavant être assurées en régie, comme l'entretien de certains parcs ou espaces publics. Par ailleurs, le pôle scolaire qui regroupera désormais en un seul et même lieu l'ensemble des écoles maternelles et primaire, ainsi que le service périscolaire, sera également un facteur d'économie substantielle.

En investissement, nous maîtrisons à présent les perspectives de soutien financier de nos partenaires institutionnels comme l'État, la Région et le Département. Certes, elles seront moins florissantes que par le passé, mais à présent elles sont « enfin » connues. Notre politique de gestion patrimoniale visant, quant à elle, à se séparer de biens n'ayant pas d'intérêt pour le fonctionnement de la commune ou nécessitant de lourds travaux de réhabilitation et de mise aux normes, contribuera notamment à poursuivre avec raison et dynamisme nos investissements. Elle permettra en outre de limiter le recours à l'emprunt, et maîtriser l'endettement de la commune que nous réussissons à maintenir à un niveau très en dessous de la moyenne nationale des communes de notre taille.

Concernant les travaux prévus en 2016, des ajustements de dernière minute ont dû être opérés au regard des perspectives de subventions attendues. En effet la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ne pourra subventionner les travaux de réhabilitation de l'église Saint Rémi en 2016 mais en 2017, nous sommes donc amenés à les différer d'un an. Nous lancerons donc l'opération de mécénat prévue à cet effet avec la Fondation du Patrimoine et le Conseil de Fabrique de Scy-Chazelles en septembre prochain (voir article spécifique sur ce sujet). Pour cette raison, l'extension du parking situé rue du Saint Quentin sera finalement réalisée cette année, tout comme des travaux de voirie, notamment au quartier du Baoëton, alors qu'ils étaient prévus dans la deuxième partie de mandat. Le quartier de la Prairie et la rue Pichon ne sont pas oubliés, pas plus que le Chemin des Grandes Vignes. Les travaux seront réalisés dans les trois années à venir.

Enfin, à l'échelon intercommunal, un dossier majeur concernant directement notre commune vient d'être entériné à Metz Métropole : le « Plan de gestion du Mont Saint Quentin ». Il a été adopté le 7 mars dernier, avec une première phase opérationnelle sur la période 2016-2020. Pour votre parfaite information, quatre pages du présent bulletin y sont consacrées.

Je vous souhaite une excellente lecture et, l'été arrivant, de profiter pleinement de cette prochaine période estivale.

Votre Maire, Frédéric NAVROT

Problématique du cimetière : gagner du temps...

Dans le bulletin des Echos du printemps 2015, nous évoquions la situation critique du cimetière actuel, avec un nombre très limité de places restantes, et les études à mener pour un nouveau cimetière sur un site pressenti route de Lessy, à la sortie du village. Aujourd'hui, les études sont en cours sur ce nouveau site, mais également sur le cimetière actuel, pour lequel une mission d'expertise a été confiée à un bureau d'études spécialisé pour optimiser son potentiel restant et ainsi gagner du temps...

En bordure de la route de Lessy, à quelques centaines de mètres des dernières habitations, un site idéal semble tout trouvé pour y implanter notre nouveau cimetière. Les terrains ont donc été acquis par la commune en 2015, après accord des propriétaires ayant pris conscience de notre situation. La maîtrise foncière est ainsi assurée sur une emprise suffisante, de près de 50 ares. L'heure est à présent aux investigations techniques (études géotechniques notamment) et administratives, afin de s'assurer qu'un cimetière puisse bien s'y implanter.



Vue aérienne du site

En parallèle, une mission d'optimisation de notre cimetière actuel a été confiée à un bureau d'études spécialisé, le cabinet SAFEGE, afin d'examiner de manière approfondie son potentiel restant. En effet, lorsqu'on se promène dans le cimetière, on s'interroge sur un certain nombre de zones inexploitées, de « dents creuses » ou encore de concessions à l'état d'abandon. Cette étude a mis en lumière plusieurs éléments majeurs.

Un stock revu à la hausse.

Dans l'emprise du cimetière, près de 25 places nouvelles ont pu être identifiées en plus des 15 places restantes, portant ainsi à 40 le nombre d'emplacements à présent disponibles.

Des zones potentiellement exploitables mais écartées, car fort contraignantes.

Une emprise en contre-bas du cimetière le long du ruisseau, permettrait d'y créer environ 70 places. Mais, située en zone rouge du Plan de Prévention des Risques « mouvement de terrain », difficile d'accès et au coût prohibitif (250 à 300 000 euros), elle doit être écartée. L'utilisation du parking permettrait également d'y créer environ 50 places. Mais de même, située en « zone rouge », au coût également relativement élevé (de l'ordre de 150 000 euros), à proximité immédiate des habitations et conduisant à la suppression des places de parking actuelles indispensables, elle doit être écartée.

Une gestion du cimetière à optimiser.

La gestion des concessions doit être optimisée, car nombre de concessions étaient auparavant attribuées à perpétuité ou sur des durées allant jusqu'à 50 ans. Aujourd'hui, dans la continuité des réflexions initiées par la précédente municipalité, les concessions doivent être limitées à des durées de 20 voire 15 ans, renouvelables bien entendu. Ainsi les reprises de concessions arrivées à échéance seraient un outil supplémentaire pour assurer un « fonds de roulement » d'emplacements nécessaire au besoin. Aussi, en 2016, une procédure de reprise de concessions arrivées à échéance a



Exemple de zone exploitable

été lancée par la commune, avec la perspective de récupérer environ 25 emplacements d'ici 2017. Elle sera reconduite désormais chaque année de manière rigoureuse, permettant ainsi d'apporter un nombre d'emplacements réutilisables régulier et cyclique de l'ordre de 5 à 10 places par an.

Au final, ce travail d'optimisation de notre cimetière a permis d'identifier près de 40 emplacements à présent disponibles, plus 25 emplacements par reprise de concessions d'ici 2017, ainsi qu'une perspective de renouvellement de l'ordre de 5 à 10 emplacements par an par reprise de concessions dès 2017. Il nous permet en outre de « gagner du temps » pour le nouveau cimetière, qui pourrait ne s'avérer nécessaire qu'à moyen voire long termes, et non plus à très court terme.

Frédéric NAVROT



Zone écartée parking



Réhabilitation de l'église Saint Rémi : lancement d'une opération de « mécénat populaire »

La réhabilitation de l'église Saint Rémi fait partie des opérations nécessaires et obligatoires du mandat. Les études de maîtrise d'œuvre sont à présent terminées, le coût de l'opération s'élève à environ 500 000 €. L'heure est à la recherche de financements en vue des travaux qui seront réalisés en 2017. Une opération de souscription auprès de mécènes, particuliers comme entreprises, sera lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine et le Conseil de Fabrique de Scy-Chazelles en septembre prochain, lors des Journées européennes du Patrimoine.

Les études viennent à peine de se terminer par l'architecte en charge de l'opération, M. GUERRISI Antoine de Montigny-les-Metz, que la recherche de subventions et de financements prend à présent le relais. Il faudra trouver près de 500 000 € pour restaurer l'église, à l'extérieur comme à l'intérieur. Pour cela, la DRAC a été sollicitée, de même que la Région et l'Evêché. D'autres cofinanceurs éventuels seront aussi sollicités, comme l'Europe ou les parlementaires locaux. Le Conseil de Fabrique a également décidé d'apporter sa contribution financière. La commune, quant à elle, apportera des fonds propres sans vouloir recourir à l'emprunt, notamment par la vente du presbytère.

Mais en plus de ces cofinanceurs institutionnels, la commune a souhaité s'engager dans une opération de souscription auprès de mécènes, particuliers comme entreprises, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine (qui sera chargée de collecter les dons) et le Conseil de Fabrique de Scy-Chazelles. Le mécénat populaire est couramment utilisé pour des opérations de restauration et de préservation du patrimoine. A Scy-Chazelles, ce sera une première. Les particuliers comme les entreprises pourront ainsi contribuer, par leurs dons, à cette opération de restauration lourde de l'église Saint Rémi tout en bénéficiant d'avantages fiscaux significatifs : réductions fiscales de 66% des dons pour les particuliers, de 75% pour l'ISF et jusqu'à 66% pour les sociétés.

Rendez-vous donc en septembre prochain pour le lancement officiel de l'opération, prévu à une date symbolique, celle des Journées européennes du Patrimoine.

Frédéric NAVROT



Etat actuel de la toiture



Etat actuel des peintures intérieures



Etat des piliers intérieurs



Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles

Un site Moselle Passion

La Maison de Robert Schuman, site Moselle Passion du Conseil Départemental, a rouvert ses portes au public le 25 mars dernier. De nombreuses activités sont programmées jusqu'en novembre : concerts, théâtre, cinéma en plein air, activités pédagogiques...
À découvrir en famille ou entre amis !

La Semaine de l'Europe, évènement incontournable à la Maison de Robert Schuman, s'est déroulée **du 8 au 15 mai 2016**.

Le 9 mai 1950 au Quai d'Orsay, Robert Schuman dévoilait le texte préparé dans sa demeure de Scy-Chazelles quelques jours plus tôt, à partir d'une note de Jean Monnet : la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier était née... Chaque année, le Département de la Moselle lui rend hommage lors de la Journée de l'Europe.



Salon de l'horloge - 1950

Crédits : Communautés européennes



Robert Schuman

Crédits : Communautés européennes

Une cabane, installée dans les jardins du site par l'association *Les Courtisans*, permettait aux visiteurs de visionner des courts-métrages européens, sur différentes thématiques.

La Journée des Familles, sur le thème *L'Europe en jeux - Enjeux d'Europe*, clôturait cette semaine spécifique. En partenariat avec le Centre Européen Robert Schuman, de multiples ateliers étaient proposés à différents endroits du site pour découvrir en s'amusant l'histoire et les traditions des pays de l'Union européenne. Un nouveau parcours de visite, destiné aux 7-11 ans a été inauguré lors de cette journée : il s'agit d'un quizz géant à travers la demeure du Père de l'Europe, à la recherche des 12 étoiles du drapeau européen ! Ce parcours restera accessible durant toute la saison.

La Maison de Robert Schuman participe éga-

lement aux grands rendez-vous départementaux et nationaux. Ainsi, à l'occasion de la **Journée de la Moselle** le jeudi 5 mai, le groupe *The Yokel* proposait un concert, dans les jardins du site. Dans le cadre de la **Nuit des Musées** (le 21 mai), la compagnie mosellane *Pardès Rimonim* a interprété sa pièce « *Il y a déjà tellement, alors que tout va venir* ». Cette création intimiste, destinée aux petits espaces, évoque le rôle des souvenirs et invite à une traversée poétique du temps et des générations.



Crédits : CD57



Crédits : Florent Doncourt



Bureau de Robert Schuman

Crédits : Florent Doncourt

La saison culturelle sera encore rythmée par de nombreux autres événements. Le dimanche 5 juin, le Jardin des Plantes de Chez Nous sera mis à l'honneur, le temps d'une représentation chorégraphique de Véronique Albert, intitulée « Aire », dans le cadre des « Rendez-Vous aux jardins ». Des visites seront également proposées par le jardinier du site. Venez piocher de bonnes idées et bénéficiez de précieux conseils pour l'entretien et l'embellissement de vos espaces verts !

Durant l'été, **place au 7^{ème} art dans les jardins de la Maison de Robert Schuman** ! En lien avec le dispositif *Passeurs d'Images*, le site proposera deux représentations cinématographiques en plein air, le dimanche 10 juillet et le samedi 6 août. Ces séances seront accessibles gratuitement. Venez partager un moment de convivialité, dans les jardins du Père de l'Europe !

L'Auberge espagnole, film de Cédric Klapisch sorti en 2002, sera diffusé en juillet. Il raconte l'histoire d'un jeune Français de 25 ans partant vivre une année à Barcelone pour terminer ses études. Sur place, il s'installe dans un appartement en colocation avec



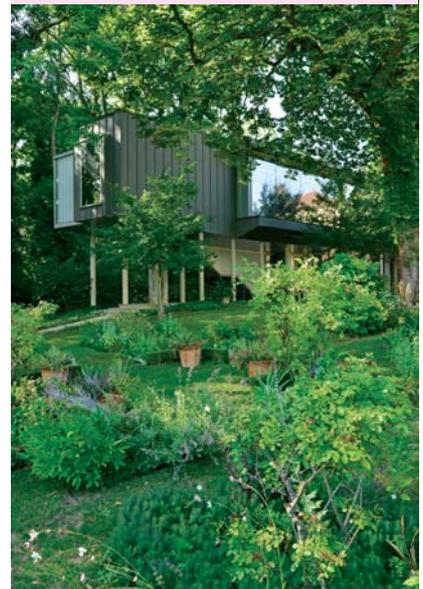
Jardins et potagers

Crédits : CD57

d'autres jeunes issus de différents pays européens. Une expérience unique et enrichissante pour découvrir la culture et les mœurs de nos voisins européens...

En août, la politique-fiction sera à l'honneur ! Un grand classique du cinéma des années 1960, *Le Président*, d'Henri Verneuil, avec Jean Gabin dans le rôle principal, sera projeté dans le jardin historique. Cette séance vous plongera dans l'atmosphère des années 1950, à l'époque même où Robert Schuman était au gouvernement et défendait les prémices de la construction européenne. Dans ce film, Jean Gabin incarne un ancien président du Conseil qui, au moment de rédiger ses mémoires, se remémore son combat pour faire accepter le projet européen, face à une opposition politique tenace et parfois même corrompue... Une fiction qui rappelle, par certains aspects, l'actualité...

La Maison de Robert Schuman vous accueille désormais du lundi au samedi de 13h30 à 18h (fermeture hebdomadaire le mardi) et le dimanche de 10h à 18h. Pour les visites de groupes, se renseigner au 03 87 35 01 40.



Crédits : Florent Doncourt

actualité ➤

Découvrez toute l'actualité de la Maison de Robert Schuman sur le portail www.mosellepassion.fr et sur la page Facebook du site !

Découvrez le Pass « Moselle Passion » !

Valable pour deux personnes, il permet d'accéder gratuitement à tous les sites Moselle Passion*, de façon illimitée, pendant une année. Il est en vente au prix de 20 euros. L'accès aux concerts et aux conférences est toujours gratuit, sur présentation d'un billet d'entrée au site.

*Domaine départemental de Lindre (Lindre-Basse); Château de Malbrouck (Manderen), Maison de Robert Schuman (Scy-Chazelles), Parc Archéologique Européen de Bliesbruck-Reinheim, Musée départemental Georges de la Tour (Vic-sur-Seille), Musée départemental du Sel (Marsal), Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion (Gravelotte), Jardins Fruitières de Laquenexy.

★
MAISON
DE ROBERT
SCHUMAN
Père de l'Europe



Réussir ensemble !

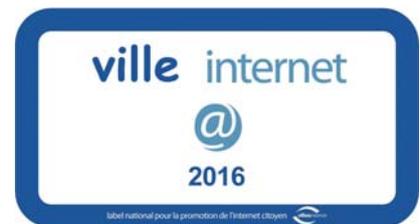
Après Village fleuri, Village étoilé, **Scy-Chazelles** devient **Ville Internet !**

La commune de Scy-Chazelles a obtenu une première arobase délivrée par l'association nationale « Villes Internet ».

Depuis 1999, l'association « Villes Internet » remet chaque année un label national aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique publique numérique sur leur territoire. Elle décerne entre 1 et 5 arobases (@) aux communes en fonction de leur implication. Cette année, la cérémonie de remise s'est tenue le 18 février, sous le « marrainage » d'Axelle LEMAIRE, secrétaire d'État chargée du numérique et en présence de Jean-Vincent PLACÉ, secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification. Le Maire et le conseiller municipal Marc BURGUND ont fait le déplacement et ont reçu la première @ du « Label National Internet 2016 ». Sur environ 36 000 communes, Scy-Chazelles figure donc parmi les 1730 collectivités lauréates. Il sera bientôt affiché à l'entrée de la commune à côté des labels « Village fleuri » et « Village étoilé ». Il témoignera de notre engagement dans une

démarche tournée vers le développement d'internet et des outils numériques.

L'usage d'internet est facilité à Scy-Chazelles du fait de l'action initiée par nos prédécesseurs. Les écoles sont connectées. A la bibliothèque et à la mairie, des points d'accès à internet sont à la disposition de tout un chacun et un site est en ligne depuis longtemps. Ces équipements sont renouvelés et complétés par l'équipe actuelle. En son sein, la commission Communication réfléchit, débat et produit des résultats nouveaux : rénovation complète du site internet, à présent adapté aux téléphones mobiles, mise en place de la page Facebook, installation de deux zones Wi-Fi public gratuit, enquête annuelle de satisfaction en ligne, etc... Dans ce sens, ses membres tournent à présent leurs regards vers la deuxième @. Ils ont déjà évoqué de nouvelles pistes qui restent à creuser. D'abord l'internet pour tous : certaines personnes ne sont pas encore totalement familiarisées aux outils numériques, alors que bien souvent, il suffit d'une courte initiation pour les maîtriser. Ensuite, de



nouveaux usages émergent. De plus en plus, les jeunes apprécient de filmer de courtes vidéos qu'ils partagent sur les réseaux sociaux. Ce comportement peut être encouragé et canalisé. Enfin, dans le domaine de la gestion communale, la dématérialisation de transmissions de données comptables ou institutionnelles est en cours. Notre commune s'inscrit dans ce mouvement. Cette liste n'est pas exhaustive car la réflexion est en marche. La commission Communication trouvera certainement d'autres idées destinées à servir l'intérêt général et à donner la possibilité de s'approprier les outils numériques en encourageant leurs usages et en stimulant une nouvelle forme d'échanges. Ces nouvelles interactions ne s'imposent à personne, mais notre mission est de rester ouverts aux évolutions de notre environnement. Nous considérons que la communication en « face à face » reste primordiale mais dans le même temps, nous ne pouvons pas ignorer que certaines personnes (notamment les plus jeunes) adhèrent pleinement aux nouvelles technologies. La commission Communication saura trouver un équilibre entre le besoin de contacts humains, le recours à des médias traditionnels et une démarche résolument orientée vers les technologies modernes.

Marc BURGUND et Yannick GROUTSCH



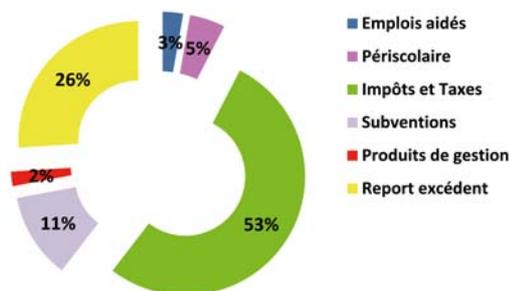
Budget 2016 : stabilité des taxes communales, maîtrise de l'endettement et poursuite des investissements

Le budget « primitif » 2016, c'est-à-dire « prévisionnel » 2016, a été voté à l'unanimité par le conseil municipal en mars dernier. Comme chaque année, il doit s'équilibrer en dépenses et en recettes, que ce soit en fonctionnement ou en investissement.

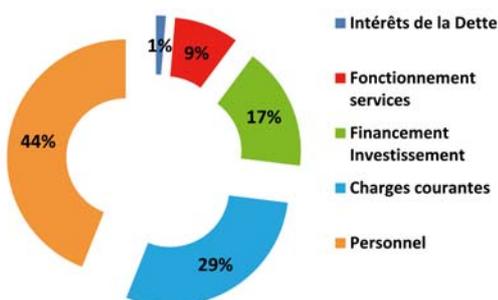
LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES

Le budget de fonctionnement, qui s'équilibre à 2 546 095 euros :

RECETTES de FONCTIONNEMENT

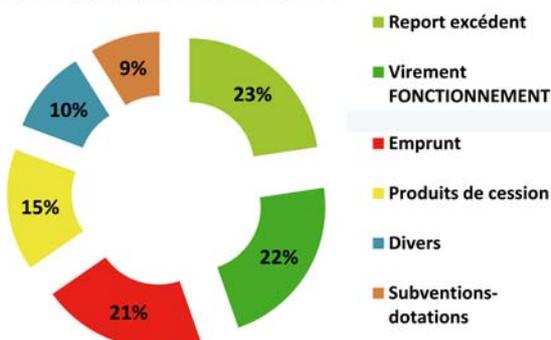


DEPENSES de FONCTIONNEMENT



Le budget d'investissement, qui s'équilibre à 1 943 309 euros :

RECETTES d'INVESTISSEMENT



LES PRINCIPALES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2016

• Impôts : stabilité des taxes de la fiscalité communale.

Malgré les baisses de dotations de l'État, notre gestion financière rigoureuse visant la recherche constante d'économies nous permet de tenir nos engagements : les taux des impôts locaux pour la part communale restent inchangés. Les valeurs locatives servant de base aux impositions directes locales seront quant à elles revalorisées par l'État de 1%, conformément à la loi de finances rectificative 2016 votée par l'Assemblée Nationale. La hausse des impôts locaux, si elle vous concerne, n'est donc pas de notre fait.

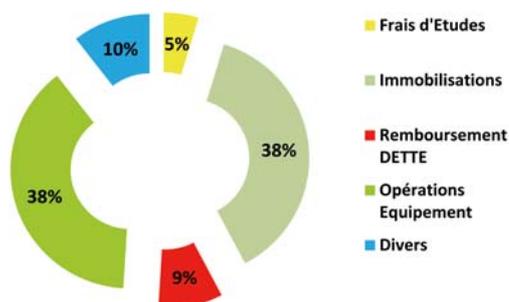
• Endettement : poursuivre la baisse de l'endettement et débloquer un emprunt seulement si nécessaire.

La maîtrise de l'endettement communal reste une priorité. La moyenne nationale pour des communes de tailles similaires à la nôtre est de 710 euros/habitant. A Scy-Chazelles, la dette par habitant reste très en-dessous de cette moyenne nationale. Elle est de plus en baisse constante : de 496 euros/habitant en 2012, elle est passée à 369 euros/habitant en 2015. Le budget prévisionnel 2016 prévoit un emprunt de 400 000 euros, mais il ne sera débloqué en tout ou partie que si nécessaire. Notons que depuis deux ans, aucun emprunt n'a été souscrit même si les budgets prévisionnels 2014 et 2015 en prévoyaient.

• Poursuite d'un programme d'investissements volontariste.

Le budget prévisionnel 2016 a été construit conformément au programme pluriannuel d'investissement communal arrêté en 2015 par l'équipe municipale, tant en recettes qu'en dépenses. Il met toujours l'accent sur la réduction des dépenses énergétiques, mais tend à présent à envisager des opérations nouvelles pour améliorer le cadre de vie et les services à la population (réfection de voiries, parkings en cœur de village, nouveaux square et cheminements piétonniers au carrefour du Bel Air, aménagements de sécurité, projet de maison des associations, projet d'extension et de développement touristique du port de plaisance, investissements informatiques dans les écoles, ...).

DEPENSES d'INVESTISSEMENT



La réunion publique

La réunion publique est un moment démocratique dans la commune. Avec les visites de quartier et l'enquête annuelle, elle offre aux habitants une occasion de s'exprimer et d'échanger avec le Maire.

Dans un premier temps, chaque adjoint a présenté un bilan de 2015 et des perspectives pour 2016 dans son domaine de compétence. Dans un deuxième temps, les personnes présentes ont engagé une série d'échanges qui ont principalement porté sur les thèmes du budget, de l'école et du patrimoine.

L'importante diminution des dotations de l'Etat

La réalité n'a pas contredit les prévisions annoncées par l'équipe municipale. Nous pouvons estimer la baisse globale de dotations à près de 150 000 euros par an à horizon mi-mandat.

La fiscalité au service de l'équilibre budgétaire

Décidée en 2014, l'augmentation d'impôts était justifiée par de nouvelles dépenses à assumer dès 2014 (ex : réforme rythmes scolaires, perte location Eléphant Bleu, ...). Pour compenser une perte de recette de 150 000 euros, il faudrait augmenter de 25 % environ la taxe d'habitation (ou la taxe foncière). Mais nous ne le ferons pas.

La rigueur de la démarche budgétaire

Il est important de corriger de graves confusions qui laisseraient croire que les ressources communales de fonctionnement sont devenues abondantes, grâce aux remboursements de TVA sur les investissements. Or, d'éventuels excédents issus du budget d'investissement ne peuvent pas être affectés au budget de fonctionnement. C'est interdit.

La baisse des effectifs des enfants scolarisés

Dans les différentes écoles, les effectifs sont en forte baisse depuis 3 ou 4 ans. La seule solution est d'attirer des familles dans la commune, par exemple par la construction de logements locatifs aidés destinés aux jeunes ménages avec enfants. Le problème est qu'il n'y a quasiment plus de nouvelles zones urbanisables. Dans ce sens, l'urbanisation du Chemin des Grandes Vignes initiée par la précédente municipalité est une opportunité.

L'avenir de la maison du presbytère

Le presbytère est une très belle maison de plus de 400 m², mais il n'est pas en très bon état.



La recette de sa vente servira à financer en partie les travaux de réhabilitation de l'église Saint Rémi, évitant ainsi le recours à l'emprunt et préservant l'endettement la commune.

Quant à son utilisation future, on peut être rassuré par le fait que, se trouvant en zone protégée (PLU, ZPPAUP, etc...) et compte-tenu des difficultés de stationnement dans le village, il serait difficile d'y envisager autre chose que de l'habitation.

Le raisonnement avait été identique pour le bâtiment communal situé près de l'école Bernard Rabas cédé à l'Office Public de l'Habitat (OPH) de Montigny-lès-Metz.

Les prix de cession entre estimation et prix de marché

Ce dernier bâtiment avait été estimé 375 000 euros par France domaine. Un premier bailleur social a fait une proposition à 250 000 euros et le second (NdR l'OPH, qui l'a acquis) à 325 000 euros. Ces propositions prenaient en compte les travaux de réhabilitation à envisager et qu'ils s'étaient engagés à réaliser. France Domaine, lorsqu'il évalue le bien, n'intègre pas ces coûts de travaux de mise aux normes et de réhabilitation.

Le diaporama présenté par les adjoints est en ligne sur notre site

Yannick GROUTSCH



VRAI ou FAUX ?

Les automobilistes roulent fréquemment à plus de 100 km/h route de Longeville ou route de Lessy.

Faux Le sentiment de vitesse très excessive, lorsqu'on est piéton ou cycliste, est fortement accentué. Les nombreux contrôles de vitesse effectués par le policier municipal ont révélé quelques excès ponctuels n'excédant pas 75 km/h. Ce qui est, nous sommes tous d'accord, non conforme aux vitesses autorisées.

Rappel des infractions pour excès de vitesse en agglomération

- ▲ **Moins de 20 km/h** (lorsque la vitesse est limitée à 50 km/h ou moins) : Amende forfaitaire 135 euros - amende forfaitaire minorée 90 euros et 1 point
- ▲ **Entre 20 et 49 km/h** (en et hors agglomération) : Amende forfaitaire 135 euros - amende forfaitaire minorée 90 euros et...
 - ≥ 20 km/h et < à 30 km/h : 2 points
 - ≥ 30 km/h et < à 40 km/h : 3 points
 - ≥ 40 km/h et < à 50 km/h : 4 points
 } Suspension de permis de conduire (maximum encouru) de 3 ans
- ▲ **A partir de 50 km/h** : Amende maximal de 1 500 euros et 6 points
Suspension de permis de conduire 3 ans (sans possibilité de permis blanc)

Ce n'est pas à moi de couper les branches de mon arbre qui surplombent la voie publique mais à la commune.

Faux Même si les branches se situent au-dessus de la voie publique, l'élagage doit être réalisé par le riverain, conformément à l'article R116-2-5è du code de la voirie routière. Il en est de même si cela donne au-dessus d'un chemin rural (article R 161-24).

Le Maire a annoncé en réunion publique que les gens du voyage installés sur le site ALDI seraient expulsés à la mi-mars. Or ils ont quitté les lieux fin avril.

Vrai Les gens du voyage devaient être expulsés en mars, suite à l'ordonnance d'expulsion délivrée par le Tribunal. Un compromis a été accepté avec la Préfecture, compte-tenu des moyens financiers engendrés par une expulsion « de force », dans la mesure où les gens du voyage se sont engagés à quitter les lieux dans un délai maximum d'un mois. Ils ont tenu leur engagement et ont laissé place nette à leur départ.

La municipalité a annoncé qu'elle ferait des économies en réduisant la masse salariale, elle va donc licencier du personnel.

Faux Les économies escomptées sur la masse salariale ne sont bien entendu pas liées à des licenciements. Elles concernent des non remplacements de postes suite à des départs en retraite, ainsi que des optimisations sur le fonctionnement des services (ex : écoles maternelles en un seul lieu permettant de réduire le nombre d'ATSEM, mutualisation des services avec Metz Métropole, externalisation de certaines prestations assurées en régie comme l'entretien de certains espaces verts par exemple).

Pour le projet de reconversion du site ALDI, la municipalité va acheter le terrain situé devant le site au prix très élevé de 550 000 euros et endetter la commune !

Faux Afin d'assurer la maîtrise foncière du site pour l'ensemble de l'opération, la municipalité n'envisage pas d'acheter le terrain mais uniquement de signer le compromis de vente avec une clause de substitution. Cette clause permettant justement à l'aménageur retenu à l'issue de l'appel à projet d'acheter lui-même le terrain en lieu et place de la commune. Le prix de vente correspond quant à lui à l'estimation d'un expert judiciaire.

Le Maire a donné des consignes très fermes au policier municipal pour verbaliser l'incivisme lié aux déjections canines.

Vrai Les trottoirs, chemins de promenade et parcs publics restent parsemés de déjections, alors que de nombreux distributeurs de sacs et des poubelles supplémentaires ont été installés. C'en est assez. Face à ce manque flagrant de respect et de civisme de certains maîtres qui ne pensent ni aux enfants qui jouent, ni aux employés municipaux qui tondent, ni aux promeneurs, le policier municipal a reçu des instructions très fermes en ce sens.

Les dépenses de budget 2016 augmentent encore et toujours !

Faux Un budget communal prend également en compte les reports des années antérieures, là encore en dépenses comme en recettes, de même que des « opérations d'ordre » (écritures comptables entre budgets en cas de vente d'un bien communal par exemple). Ce qui explique que les montants des budgets peuvent évoluer de manière significative d'une année sur l'autre, sans pour autant signifier que les dépenses réelles augmentent de la même manière.

Frédéric NAVROT

DISCOTHÈQUE « LE PRIVÉ » ET NUISANCES SONORES

Une Association, inscrite au registre des associations du Tribunal de Metz, dénommée « Association de Défense Contre les Nuisances » (A.D.C.N.), vise les familles des communes de Moulins-Lès-Metz, Scy-Chazelles et Longeville-les-Metz gênées par le bruit.

Si vous êtes concernés par les nuisances sonores en provenance de la discothèque « Le Privé » et si vous souhaitez rejoindre l'Association, vous pouvez la contacter en téléphonant à Yvon QUINIO au 06 80 17 16 81 ou Daniel BOMBARDIER au 03 87 60 05 22.

L'actualité des écoles de Scy-Chazelles

Il fallait s'y attendre ... Les baisses de naissances successives de ces dernières années ont amené l'Inspection Académique à prendre une double décision radicale pour nos classes. A la rentrée 2016, deux d'entre elles fermeront : l'une à l'école primaire Bernard Rabas, l'autre entraînera la fermeture de l'école maternelle Sous-les-Vignes.

La décision de l'Inspection Académique

En janvier dernier, le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) de Moselle manifestait son souhait de fermer deux classes à Scy-Chazelles, l'une à l'école primaire Bernard Rabas, l'autre visant le poste de l'école maternelle Sous-les-Vignes. Le Maire, après plusieurs arguments motivés déployés et une rencontre avec les services de l'Éducation Nationale, tenta de convaincre l'Inspection Académique de ne pas mettre à exécution ce projet. En vain... Comme nous l'avons appris par voie de presse, ces deux suppressions ont été officialisées avant même que la commune n'en soit informée par courrier.

La situation des écoles maternelles

Au vu du faible nombre de naissances 2013 et des prévisions d'effectifs présentées pour la rentrée 2016, l'Inspection Académique a estimé que trois classes de maternelles dans notre commune ne se justifiaient plus et a acté le retrait de l'une d'entre elles, celui de l'école

Sous-les-Vignes. Ainsi, deux classes de maternelles subsisteront à l'école Arc-en-Ciel à la rentrée 2016.

Cette fois, il n'est plus question de regroupement, de déséquilibre entre les effectifs de l'école Arc-en-Ciel et ceux de l'école Sous-les-Vignes. La décision est mathématique et correspond à une « classique » fermeture de classe par l'Inspection Académique.

Ce retrait de poste ciblé sur l'école maternelle Sous-les-Vignes met fin à deux années de turbulences dans notre village. Malgré cette situation regrettable, nous relèverons au moins un point positif pour la rentrée 2016 : tous les petits Sigéo-castellois de moins de 6 ans pourront évoluer ensemble dans la même école maternelle. Depuis de nombreuses années, l'Inspection Académique nous invitait à nous engager dans cette voie pour des raisons pédagogiques. Ce regroupement présente en outre l'avantage de valoriser le pôle scolaire et éducatif de la commune, composé des écoles primaire et maternelle, de l'accueil périscolaire, de la cantine scolaire, de la crèche et de la bibliothèque.



L'école primaire Bernard Rabas également concernée

La rentrée 2016 impacte également notre école primaire qui subit la fermeture d'une classe. L'impitoyable loi du « dernier arrivé » impose ainsi le départ de Mme Koenig, actuelle enseignante d'une classe de CP/CE1. Depuis plusieurs années et en dépit de cette faible moyenne d'effectifs par classe, nous réussissons toujours à sauvegarder nos classes, d'une part parce que la natalité de la commune était favorable mais aussi parce que nous bénéficions de la présence d'enfants issus de la Maison de l'Enfance à Caractère Social (MECS).



Mais, pour la rentrée 2016/2017, l'Inspection Académique estime que les effectifs par classe seront vraiment trop faibles s'ils restent répartis sur 6 classes et décide donc le retrait d'un poste.

A la rentrée 2015/2016, 133 élèves étaient inscrits et répartis sur 6 classes, soit une moyenne de 22 enfants par classe. A la rentrée prochaine, nous aurons donc 5 classes de 24 ou 25 enfants en moyenne.



Nouveauté à la rentrée 2016 : « achats groupés » de fournitures scolaires

Nouveauté mise en place par la municipalité à la rentrée 2016 pour l'école Bernard Rabas, qui a décidé d'organiser et de proposer aux parents un groupement des achats de fournitures scolaires, afin de proposer à chaque enfant un « kit de rentrée » par niveau.

L'achat des fournitures scolaires en achats groupés permettra aux parents de bénéficier de prix de gros, ainsi que des économies de temps. Un colis individuel suivant la liste des fournitures scolaires et conforme à la demande des enseignants sera proposé à un tarif très intéressant puisque négocié par la municipalité avec le fournisseur. La sélection d'articles intégrera les aspects fonctionnels et pédagogiques des produits tout en privilégiant le meilleur rapport qualité/prix.

Les commandes se feront impérativement la dernière semaine de juin et la livraison, quelques jours avant la rentrée scolaire, lors de la semaine d'accueil périscolaire proposée du 29 au 31 août 2016.

Nathalie COLLIN-CESTONE



Le devenir des locaux abritant l'école Sous-les-Vignes

Les locaux situés au 11 rue de Crimée abritent partiellement l'école Sous-les-Vignes et également auparavant le foyer des anciens et des jeunes.

Ce bâtiment, très vétuste et de plus de 500 m² de surface, fait l'objet d'études en vue d'une réhabilitation complète, qui permettrait d'une part de le mettre aux normes de sécurité, énergétiques ainsi que d'accès aux personnes à mobilité réduite, et d'autre part de le reconverter en véritable « Maison des associations », dont les besoins en salles de petite et moyenne tailles ne peuvent être satisfaits à ce jour. En effet les jeux de cartes par exemple se déroulent dans l'annexe de la bibliothèque qui n'est pas prévue à cet effet et génère quelques désagréments pour le public, les activités de type couture ne peuvent plus se dérouler, celles d'activités manuelles pour les enfants

ne peuvent pas se développer alors que de nombreuses associations en font la demande, de même que celles de gym douce de petit groupe, etc... Une future « Maison des associations » permettrait donc de répondre à ces besoins, d'en susciter des nouveaux et de créer un véritable lieu de vie interassociatif et intergénérationnel. Elle permettrait également d'y loger le Conseil de Fabrique de Scy-Chazelles, occupant actuellement une petite partie du presbytère. Nous y avons imaginé également, il y a un an, une éventuelle Maison des Assistantes Maternelles, pour répondre aux difficultés soulevées par les quatre nourrices du haut du village, en cas de fermeture de l'école Sous-les-Vignes. Des réunions avaient été organisées en leur présence en ce sens. Néanmoins, non intéressées par le projet et avec une étude de besoin qui n'en confirme

par ailleurs pas la nécessité (27 nourrices présentes sur la commune, une crèche de 10 places déjà existante, et seulement une quinzaine voire une vingtaine de naissances par an en moyenne), nous n'y donnerons pas suite. Il ne serait pas responsable de se lancer dans un projet voué à l'échec.

Place à présent aux études avec un architecte, au chiffrage et à la recherche de subventions, nécessaires et indispensables pour cette opération.

Elle nécessitera également des places de stationnement à proximité immédiate, notamment sur le terrain voisin que la commune envisage d'acquérir.

Frédéric NAVROT

Rénovation des habitations : dans l'intérêt de tous, et c'est le moment d'en profiter !

Dans les domaines de l'habitat et de l'urbanisme, l'une des priorités des municipalités qui se sont succédé a toujours été de préserver notre cadre reconnu par beaucoup comme étant exceptionnel. Dans ce but, de nombreuses aides sont à la disposition des particuliers, qu'ils soient propriétaires occupant ou bailleur de leur logement.

A l'instar de la municipalité, les particuliers doivent entretenir leur habitation : rénovation des façades, rénovations énergétiques, ... Pour améliorer son habitation, l'année 2016 est une bonne année pour réaliser des travaux dans votre maison. En effet, il existe toute une série d'aides destinées à les financer, telles que :

- le crédit d'impôt transition énergétique 2016 (CITE),
- l'Éco Prêt à taux zéro 2016,
- la prime économie d'énergie,
- la prime énergie solidaire.

A savoir : ne commencez jamais vos travaux avant d'être sûrs d'obtenir les subventions que vous avez sollicitées ! Par ailleurs, n'oubliez pas de demander une autorisation de travaux en mairie. Sachez également que les travaux de rénovation énergétique bénéficient d'un taux de TVA réduit à 5,5%. Enfin, seuls les travaux entrepris par une entreprise qualifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) seront éligibles au Crédit Impôt Transition Énergétique 2016.

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), peut également vous apporter diverses aides pour l'amélioration de votre logement si :

- vous ne dépassez pas un niveau de ressources fixé nationalement,
- votre logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée votre demande d'aide,
- vous n'avez pas bénéficié d'un PTZ (Prêt à

taux zéro) pour l'accession à la propriété dans les cinq dernières années.

Dans le cadre de son programme « Habiter mieux », l'ANAH peut également apporter des financements complémentaires destinés aux ménages les plus modestes, si l'amélioration de la performance énergétique du logement est supérieure à 25 %. Le reste à charge des bénéficiaires de l'ANAH pourra également être financé par une nouvelle aide. Ce coup de pouce prendra la forme d'un micro-crédit à taux zéro. Et ce n'est pas tout, puisque les propriétaires bailleurs pourront bénéficier d'une nouvelle prime de 1 000 € en louant un logement en-dessous des prix du marché (loyer conventionné social ou très social) pendant 3 ans ou plus.

Enfin, à Scy-Chazelles, il est possible que votre maison puisse obtenir le label « Fondation du Patrimoine ». Il ouvre droit à des subventions si vous effectuez des travaux de qualité, afférents au clos et au couvert du bâtiment (toiture, charpente, façade, huisseries...), ayant reçu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France et ayant pour but de sauvegarder les caractéristiques d'origine de l'édifice. Vous pourrez également bénéficier de déductions fiscales très avantageuses.

Catherine BASSOT



Exemple de réhabilitation énergétique par l'extérieur d'un immeuble des années 1970.

LES ORGANISMES À CONTACTER POUR OBTENIR AIDES ET CONSEILS :

- L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat au numéro indigo 0 820 15 15 15 (0,15 euros HT/mn) ou par le biais du site internet : www.anah.fr où vous pourrez vous procurer le fascicule intitulé "Le guide des aides de l'Anah".
- L'ADIL 57 qui vous apportera conseils et vous aidera dans le plan de financement de votre projet de rénovation (contact@adil57.fr) 8 rue Gambetta à METZ - 03 87 50 02 60.
- Le service public de la rénovation énergétique au 0810 140 240, de 9h à 18h ou sur renovation-info-service.gouv.fr.
- La Fondation du Patrimoine : 62 rue de Metz - 54000 NANCY - 03 83 46 86 35

La révision du PLU est lancée

En décembre dernier, le conseil municipal a voté la révision obligatoire du PLU de la commune, qui doit être mis en conformité avec différents lois, ainsi qu'avec le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM) et le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Metz Métropole.

Pourquoi réviser notre PLU ?

Le PLU en vigueur sur notre commune a été approuvé le 17 mai 2010. Depuis, de nouveaux textes législatifs ont vu le jour : loi Engagement National pour l'Environnement (loi ENL, dite « loi Grenelle »), loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouveau (loi ALUR), loi récente d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (loi AAAF). Notre PLU doit donc être mis en conformité avec ces textes et ce avant février 2018. Il doit également intégrer les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM) et du Programme Local de l'Habitat (PLH) de Metz Métropole. Parmi les grands principes issus de ces diverses lois et documents supra-communaux, nous devons veiller à respecter dans notre nouveau PLU :

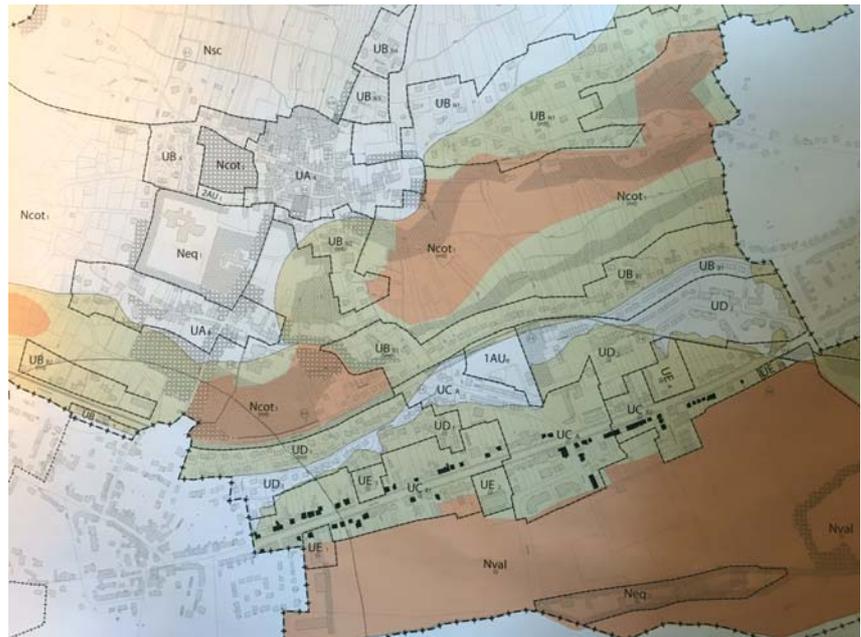
- l'équilibre entre les espaces naturels ou agricoles et les espaces bâtis,
- la diversité des fonctions (habitat, économie, services, équipements, ...) et la mixité sociale,
- l'économie de l'espace, la maîtrise des besoins de déplacement et la préservation de l'environnement.

Nous profiterons également de cette révision pour mettre en cohérence nos propres documents règlementaires existants, qui parfois se trouvent en contradiction.

L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine (AGURAM), partenaire historique et institutionnel de la commune depuis de nombreuses années, nous accompagnera tout au long de cette procédure aussi lourde que complexe.

A quoi sert-il ?

Document d'urbanisme opposable aux tiers, le PLU sert à organiser l'aménagement du territoire communal pour les 10 à 15 prochaines années. Il couvre l'intégralité du territoire communal et délimite les zones urbaines, à ur-



baniser, agricoles et naturelles. En fonction de ce classement, il définit ce que chaque propriétaire peut ou ne peut pas construire et dans quelles conditions. Cette définition des zones et du règlement est établie sur la base d'un projet communal qui doit permettre de répondre aux besoins de développement de la commune tout en assurant la préservation des espaces naturels et agricoles.

Que contient-il ?

Plusieurs documents composent le PLU, comme le Rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les Orientations d'Aménagement, le Règlement ou encore des documents graphiques ou annexes (ex : plans de zonage, plan de prévention des risques naturels, ...).

Les riverains seront-ils consultés ?

Oui, les riverains seront associés pendant la durée de l'élaboration du projet de révision. D'abord, au fur et à mesure de l'avancement des études, une information sera réalisée à travers

le bulletin municipal et sur le site internet de la commune. Ensuite, la parole sera donnée aux Sigéo-castellois lors de l'enquête publique par le biais d'un registre d'observations qui permettra de recueillir leurs remarques sur les documents qui seront mis à leur disposition en mairie. Enfin, une réunion publique de concertation sur le projet sera organisée au cours de laquelle les habitants pourront s'exprimer.

Vers un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) à terme ?

Bien que la révision de notre PLU soit obligatoire et incontournable, elle aurait pu s'inscrire dans le cadre de l'élaboration d'un PLUI Intercommunal (PLUI) à l'échelle de Metz Métropole. Mais pour l'heure, les élus communautaires n'y semblent pas favorables ou pas prêts, malgré les récentes évolutions règlementaires liées au Grenelle II de 2010 et à la loi ALUR de 2014 qui devraient, de même que la perspective de passage de Metz Métropole en Communauté Urbaine, nous y obliger.

Catherine BASSOT

Reconversion de la MECS



Située à côté de la Maison de Robert Schuman, la Maison de l'Enfance à Caractère Social (MECS), anciennement appelée Centre Départemental de l'Enfance (CDE), a été transférée à l'Ermitage Saint Jean de Moulins-les-Metz depuis presque 2 ans. Le Département de la Moselle, actuel propriétaire du site, souhaite le céder à un opérateur privé dans le but de le reconverter, par exemple, en complexe d'hébergement touristique et d'habitat de qualité.

La commune, soucieuse de préserver un environnement paisible, est associée étroitement à ce projet, qui nécessitera notamment une modification du Plan Local d'Urbanisme. En outre, la problématique du stationnement reste l'une de nos attentions particulières sur ce projet. Un parking sera donc réalisé au sein du site, suffisamment étendu pour l'accueillir et nécessaire à ses besoins.

Le site dispose d'une superficie de plus de 3,5 ha dont plus de la moitié en secteur boisé, dans la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP). L'ensemble immobilier, quant à lui constitué aujourd'hui de 4 bâtiments, compte près de 3 000 m² de surface habitable. Il fera sans doute l'objet de démolitions partielles, mais autant dire qu'il serait possible d'y réaliser un beau complexe pouvant allier par exemple de l'hôtellerie, un restaurant

et quelques logements de bon standing.

Le Conseil Départemental a lancé un appel à projet en ce sens en février dernier, tout en restant relativement ouvert, en vue de retenir un futur aménageur. Rendez-vous à la rentrée prochaine pour en savoir davantage quant à son issue, et notamment si ce type de projet aura su intéresser d'éventuels candidats ...

Catherine BASSOT

PAEN = Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains



Le « PAEN » : Deux ans après sa mise en place, où en est-on ?

Pour rappel, le PAEN a été initié et mis en place par les précédentes municipalités de Scy-Chazelles et de Lessy. Il existe officiellement et « administrativement » depuis février 2014. Couvrant une surface de 97 ha en zone naturelle entre nos deux communes, il a notamment pour objectifs la protection et la revitalisation des richesses naturelles du site tout en le valorisant au profit d'une activité agricole ainsi qu'au bénéfice des habitants (jardinage, vergers, promenades, découverte des activités agricoles, ...).

Le Conseil Départemental de la Moselle, partenaire essentiel du PAEN, en est le maître d'ouvrage et coordonne, avec notre commune et celle de Lessy, la réalisation du programme d'actions (composé de 21 fiches actions).

Parmi l'ensemble de ces actions, citons-en trois pour exemple : l'installation d'exploitants agricoles, le développement de la valeur environnementale et paysagère du site, le développement des usages pédagogiques et de loisirs. Vous vous demandez peut-être pourquoi vous ne voyez pas encore la traduction concrète « sur le terrain » de ce beau projet... C'est que pour le mener à bien, il faut venir à bout de nombreuses difficultés (administratives, foncières, économiques, techniques, ...). Pour autant, ça avance ! D'abord, il est essentiel de pouvoir disposer de parcelles suffisamment grandes avant

d'envisager de les proposer à des porteurs de projets. La Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural de Lorraine (SAFER), avec laquelle nous avons passé une convention, nous assiste dans cette démarche. C'est ainsi qu'à ce jour, notre commune possède la maîtrise foncière de 15 ha, soit 115 parcelles. La commune de Lessy, quant à elle, est désormais propriétaire de plus de 6 ha. Néanmoins plus de 70 ha resteraient à acquérir. Nous nous y employons ardemment dans le respect de la volonté des propriétaires, par le biais d'acquisitions amiables. Autre difficulté : l'aménagement du site. Le Conseil Départemental a missionné en 2015 Moselle Agence Technique (MATEC) pour réaliser une étude globale d'aménagement, prévoyant la réhabilitation mais aussi la création de chemins d'accès, le défriche-

ment du site et bien sûr son alimentation en eau. Le coût de ces différents aménagements a été évalué à près de 420 000 euros HT. La question de nos capacités financières et la recherche de subventions sont donc à l'étude également. Plusieurs porteurs de projets, particuliers comme professionnels, se sont déjà manifestés (viticulture, apiculture, création de verger, ...). Tous devront respecter les principes du programme d'actions. Nous avons à cœur de les accueillir dans de bonnes conditions en leur offrant des disponibilités foncières suffisantes, mais également d'autres éléments indispensables comme les accès, les points d'eau ou encore les lieux de stockage. La route s'annonce encore longue sur ce gros et passionnant dossier.

Catherine BASSOT

Le Plan de gestion du Mont St Quentin adopté par Metz Métropole

Metz Métropole a adopté son Plan de gestion pour le Mont Saint Quentin. Dans un souci d'information, nous avons jugé utile de vous en restituer les passages les plus importants car cela concerne directement les loisirs des Sigéo-castellois, notre cadre de vie et notre activité économique.

Frédéric NAVROT et Catherine BASSOT

Le site du Mont Saint-Quentin s'étend sur une surface de près de 700 hectares, sur six communes de l'agglomération et à proximité directe du cœur de Metz. Il présente une valeur patrimoniale importante pour l'agglomération. Dossier engagé depuis de nombreuses années à l'échelle communautaire, le devenir du site est à présent acté : le « Plan de gestion » a été adopté par le Conseil Communautaire de Metz Métropole le 7 mars dernier. Il comprend une première phase opérationnelle sur la période 2016-2020.

CHIFFRES CLÉS

Le site classé du Mont Saint-Quentin, c'est :

- Un site de près de 700 hectares, dont plus de 200 hectares d'emprises militaires
- Un site sur 6 communes de l'agglomération : Lessy, Scy-Chazelles, Longeville-lès-Metz, Le Ban-Saint-Martin, Plappeville, et Lorry-lès-Metz
- Plus de 450 hectares d'espaces boisés ou enfrichés
- Plus de 200 hectares d'espaces agricoles et viticoles

Le Mont Saint-Quentin

Un site aux multiples facettes

Véritable belvédère sur Metz et la Moselle, le site présente une qualité paysagère forte. Il tient une place importante dans l'identité messine. Le site accueille un patrimoine militaire remarquable, avec des ouvrages d'envergure qui ont forgé l'histoire de l'agglomération. Enfin, c'est un site vivant, accueillant des usages économiques (agriculture, viticulture) et de loisirs (sports de pleine nature).

C'est un site à forte valeur écologique, géré au titre du programme Natura 2000, qui accueille une flore et une faune remarquables (orchidées, chauves-souris...).



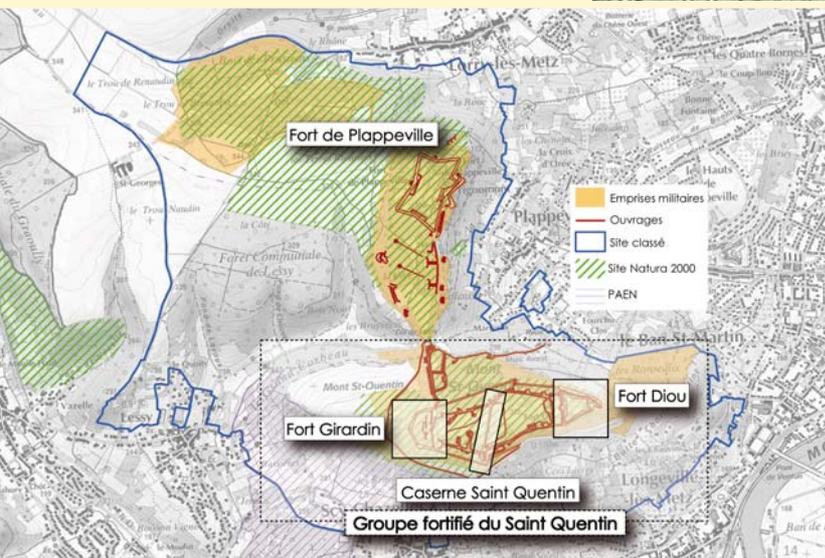
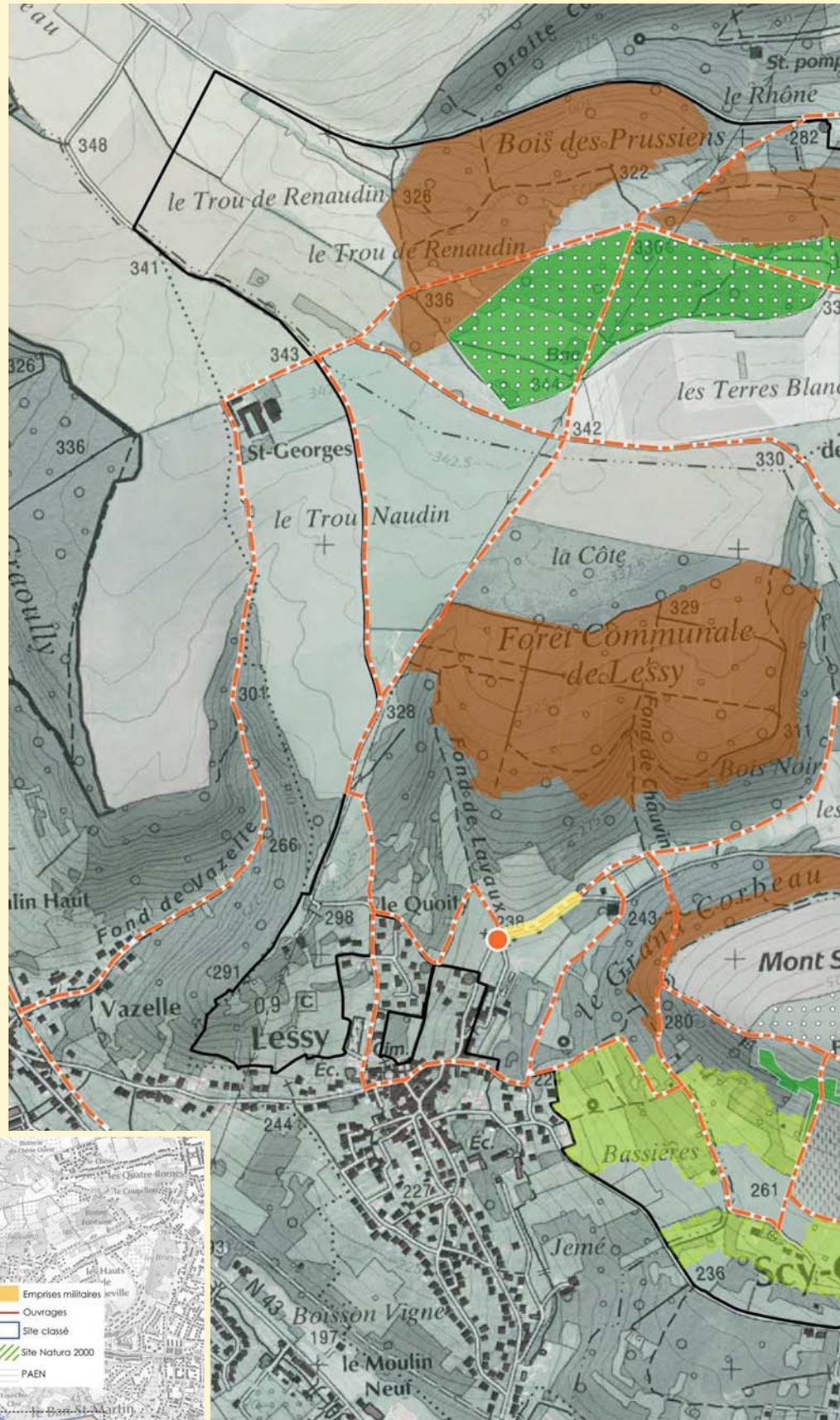
Un site sensible en cours d'aménagement

Le site du Mont Saint-Quentin et ses abords a été classé le 29 juin 1994 au titre du code de l'environnement et ses articles L341-1 à L341-22. Ce lieu fait ainsi partie des sites dont la conservation ou la préservation présente un intérêt général au regard de ses richesses paysagères, patrimoniales, historiques et écologiques. Tout projet à l'intérieur ou à proximité du site fait l'objet d'un examen particulier dans le souci de préserver son patrimoine culturel et paysager. Il vise à planifier l'aménagement du site et il comprend deux principaux documents :

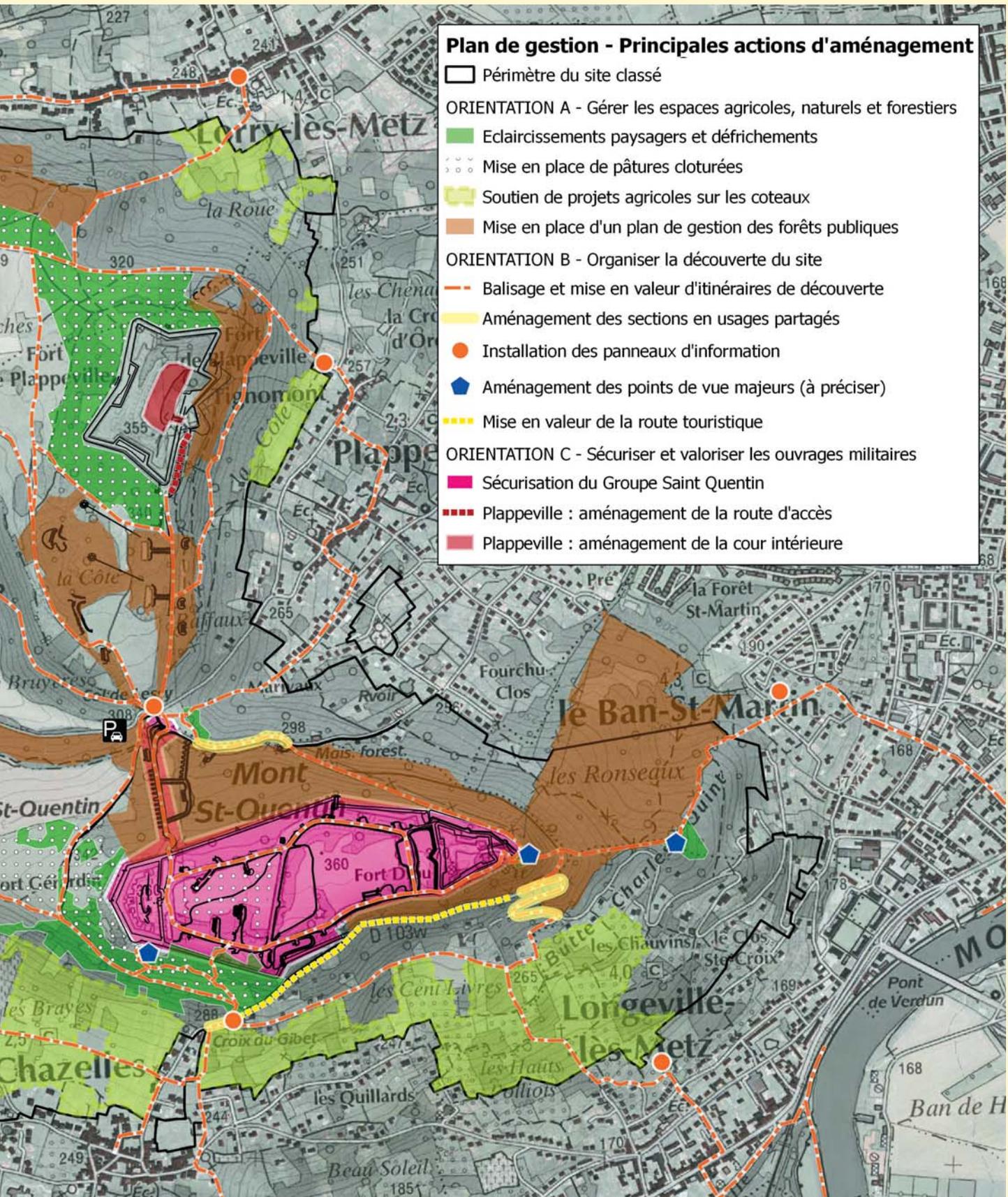
- une stratégie d'aménagement et de gestion à long terme ;
- un « premier » programme opérationnel pour la période 2016-2020, permettant de réaliser des aménagements prioritaires.



Le plan de gestion en un coup d'oeil



Le Mont Saint-Quentin est un site sensible. Le plan de gestion est important pour mieux informer les usagers et pour limiter l'impact des usages sur les patrimoines (dégradations de bâtiments, destruction et érosion des milieux écologiques sensibles...).



Le site accueille des emprises militaires, appartenant à l'armée, qui sont dangereuses pour les usagers tant que les aménagements nécessaires ne seront pas réalisés. Les emprises feront l'objet d'une acquisition par Metz Métropole en 2016. L'accès aux emprises est interdit au

public dans l'attente de la première tranche d'aménagements, dont la réalisation est prévue à l'horizon 2020.





Les grands objectifs du plan de gestion

ORIENTATION A : Gérer les espaces agricoles, naturels et forestiers (210 k€)

- Opérations légères de défrichage pour limiter la fermeture des milieux et des paysages – 50 hectares
- Mise en place d'activités pastorales dans le respect des sensibilités écologiques – 75 hectares
- Soutien au développement d'activités agricoles et viticoles sur les coteaux – 65 hectares
- Gestion et valorisation des espaces forestiers, notamment au sein des emprises militaires – 100 hectares
- Promotion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

ORIENTATION B : Organiser la découverte du site (280 k€)

- Balisage et sécurisation d'itinéraires piétons et cyclables – 22 km d'itinéraires sécurisés
- Fermeture des itinéraires dangereux et / ou impactant les espaces naturels
- Aménagement de la Tour Bismarck points de vue remarquables – 2 à 3 points de vue
- Aménagement des espaces de stationnement, du col de Lessy et de la « route touristique »
- Élaboration d'un cahier de recommandations pour préserver la qualité paysagère du site

ORIENTATION C : Sécuriser et valoriser les ouvrages militaires (1,25 M€)

- Fermeture des accès aux principaux ouvrages dangereux – 4 ouvrages majeurs fermés au public
- Balisage et sécurisation d'un itinéraire traversant le « Groupe Saint Quentin »
- Sécurisation et valorisation d'ouvrages, pour limiter les risques et favoriser l'accueil des chauves-souris – 20 ouvrages « annexes » sécurisés
- Sécurisation progressive de la cour intérieure du fort de Plappeville, en lien avec les associations locales

ORIENTATION D : Animer le projet en lien avec les associations et les habitants (60 k€)

- Actions évènementielles pour valoriser le projet : marches gourmandes, journées du patrimoine, chantiers jeunesse, ...
- Conception d'un programme pédagogique avec les associations, et d'outils de communication et de sensibilisation (topoguides, découverte virtuelle, ...)
- Approfondir la connaissance sur les patrimoines, en particulier sur le patrimoine militaire

Les actions prévues dans le programme 2016-2020

La stratégie d'aménagement et de gestion du site affirme plusieurs objectifs forts :

- Valoriser le site et ses patrimoines au profit des habitants de l'agglomération et des usagers, en facilitant sa découverte par tous, et en toute sécurité.
- Générer des retombées économiques positives : développement des activités agricoles et viticoles, exploitation des boisements, renforcement de l'attractivité globale de l'agglomération, ...
- Favoriser la préservation du site et de ses richesses environnementales, paysagères, culturelles et historiques.

Le programme d'actions 2016-2020 prévoit des interventions prioritaires en termes de protection de sécurisation du site, et de mise en valeur. Trois grands blocs d'intervention ont été définis.

L'ensemble du programme représente un investissement d'1,8 M€ HT.

Une participation financière de l'EPFL va être engagée à hauteur de 920 000 € HT.

D'autres soutiens financiers seront mobilisés auprès des partenaires tels que l'Europe et l'État via le programme Natura 2000, le département et d'autres collectivités.

Un projet partenarial associant de multiples acteurs

La mise en œuvre du plan de gestion impliquera des acteurs multiples, qui interviennent déjà dans la gestion du site.

En particulier, les actions du plan de gestion seront mises en œuvre en partenariat étroit avec les communes concernées, l'Établissement Public Foncier et la DREAL de Lorraine. D'autres acteurs pourront être associés pour des actions plus ciblées, comme le Conseil Départemental, le Conservatoire des Sites Lorrains, le STAP, la Chambre d'Agriculture de la Moselle, l'Office National de la Chasse et de

la Faune Sauvage, l'Office National des Forêts.

Les acteurs associatifs et les habitants sont et seront également mobilisés pour faire vivre le projet :

- Appui sur des projets de valorisation des ouvrages militaires par les associations
- Mise en place d'un programme pédagogique
- Organisation d'évènements sur des thématiques multiples (écologie, architecture, histoire, paysages, agriculture...)
- Communication régulière vers les habitants sur l'avancée des projets

A ce titre, des contacts sont privilégiés : Conseil de Développement Durable de Metz Métropole (CODEV), Association pour l'Aménagement et la Préservation du Patrimoine Architectural et Naturel du Mont Saint-Quentin et environs (AAPPAN).

Coupure de l'éclairage nocturne : bilan et débat après 5 années d'existence

La coupure de l'éclairage public la nuit : on peut être pour, on peut être contre, elle peut susciter parfois des discussions vives. C'est la raison pour laquelle, après 5 années d'existence et quelques évolutions de la plage de coupure, le conseil municipal du 26 février dernier a voulu faire le point et débattre sur le sujet, afin d'éclairer les habitants...

Depuis 2011, la commune de Scy-Chazelles coupe l'éclairage public la nuit. Nous sommes une des premières et rares communes à oser. Oser être vertueux en matière de réduction des consommations énergétiques et de respect de l'environnement. Mais oser aussi s'exposer au mécontentement de certains qui préfèrent un éclairage permanent, quitte à éclairer pour rien, quitte à consommer et dépenser pour rien. Eclairer pour avoir le sentiment de se sentir en sécurité. De penser que si on est éclairé, on a moins de risque d'être cambriolé, d'être agressé, d'avoir un accident. Tout d'abord mise en place en 2011 de 1h00 à 5h00, puis quelques mois plus tard de 0h45 à 5h15, puis dernièrement en septembre 2014 à titre expérimental de 0h00 à 5h30, la coupure de l'éclairage reste un sujet d'appréciation partagée : soit on est pour, soit on est contre. L'heure est donc au bilan et au débat, près de 5 ans après cette initiative, avec un certain recul et quelques années d'expérience. Tel a été l'un des points traités lors du conseil municipal du 26 février 2016.

La question de la coupure de l'éclairage a été examinée sous tous ses angles (énergétique, économique, santé, sécurité, avis ou souhaits des riverains), ce qui a permis des débats aussi riches qu'objectifs.

Les arguments qui plaident pour le dispositif et sa poursuite sont nombreux : gain énergétique (347 MWh consommés en 2011, contre 161 MWh en 2015), gain économique (environ 12 000 euros d'économies chaque année, hors augmentation tarifaire de l'électricité), gain en termes de pollution lumineuse,

impacts positifs sur la biodiversité, la santé humaine, l'horloge biologique, le sommeil, les oiseaux et les insectes, pas d'incidence sur la sécurité des personnes et des biens (pas plus d'accidents, pas plus de cambriolages, qui par ailleurs pour près de 80-90% sont opérés de jour), reconnaissance de Scy-Chazelles au plan local comme une commune exemplaire et vertueuse. De nombreuses communes emboîtent d'ailleurs désormais le pas (Rozérieulles, Augny, Jussy, Ancy-sur-Moselle, Ars-Laqueux, Chieulles, Vany, Varize, ...) et beaucoup d'autres sont en cours de réflexion pour s'y mettre (Plappeville, Sainte-Ruffine, Lorry-lès Metz, Mécleuves, Pouilly, Chérisey, Chesny, Coin-lès-Cuvry, Dornot, Foville, Gorze, Mey, Roncourt, Vulmont, ...). Enfin, reconnaissance au plan national avec le label « Village étoilé » décerné à notre commune depuis 2011.



Les arguments qui, en revanche, plaident pour un abandon restent moins nombreux et parfois plus subjectifs : un sentiment d'insécurité que certains mettent en avant (certes on ne peut nier ce « sentiment », se promener dans la commune par nuit noire à 3h du matin peut en effet faire travailler l'imagination...), quelques mécontents dans la commune qui savent énergiquement le faire savoir lors de rencontres avec le Maire ou les élus, ou encore un besoin exprimé par les premiers usagers

des transports en commun le matin ou les personnes qui se rendent à leur travail à pieds.

Outre l'ensemble de ces éléments qui ont été débattus en conseil municipal, l'enquête annuelle de satisfaction a mis en évidence qu'un habitant sur trois s'est déclaré non favorable à la coupure de l'éclairage nocturne. Certains diront que c'est peu, d'autres que c'est beaucoup. On fait dire ce que l'on veut aux chiffres, les Sigéocastellois apprécieront par eux-mêmes...

D'autres suggestions exprimées par certains habitants ont également été débattues, comme l'extinction partout mais pas dans certaines rues dites « principales », comme la Voie de la Liberté. Le principe et les règles de base de l'éclairage public et de la coupure seraient, dans cette hypothèse, fortement contestables : en effet quand on éclaire on doit éclairer bien et partout, de même que quand on éteint.

Au final, après un débat très ouvert, le conseil municipal a estimé à l'unanimité l'intérêt de maintenir la coupure la nuit, mais avec une plage revue et adaptée aux horaires de bus du matin. L'éclairage est donc désormais éteint de 0h00 à 5h00.

Frédéric NAVROT

Les travaux prévus en 2016

Parmi les travaux prévus en 2016, nous avons envisagé de réaliser principalement la réhabilitation de l'église Saint Rémi, faisant partie de l'une des grosses opérations du mandat. Les subventions ne pouvant être obtenues en 2016 mais en 2017, nous les différerons à 2017 et réaliserons donc cette année d'autres travaux à la place. Rénovation (notamment énergétique) des bâtiments communaux, rénovations de voiries et réalisation (acte 2) de parkings pour le village...

Rénovation des vestiaires du Football Club

Les vestiaires du club de football ont été construits à une époque où l'isolation en général et le chauffage peu économe n'étaient pas des sujets de préoccupation majeurs. Aujourd'hui, les économies d'énergie sont au cœur de l'actualité et sont désormais obligatoires.

Les travaux de rénovation énergétique des vestiaires seront donc entrepris mi-2016, en visant une division par 2 voire par 3 de la facture énergétique annuelle. A titre d'information, le coût du chauffage et de la production d'eau chaude de ce bâtiment s'élève à 4 000 € par an, pour un nombre d'utilisations limité (2 entraînements par semaine, et 2 ou 3 matchs par mois). Ces travaux consisteront à isoler l'extérieur du bâtiment et les plafonds, installer des fenêtres double vitrage, des convecteurs radiants performants, une production d'eau chaude par ballon thermodynamique et une ventilation hygro-réglable.

Rénovation des vestiaires du Tennis Club

Petit historique, le club de tennis a été créé en 1984 avec comme seul équipement deux courts de tennis extérieurs. Mais très rapidement un bâtiment faisant office de club-house est mis à la disposition des adhérents. Ce bâtiment, après ces 32 années de service, ne correspond plus aux normes énergétiques actuelles et n'est pas accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

La municipalité a donc décidé de réaliser un nouveau bâtiment aux normes RT2012. Plusieurs réunions avec les membres du comité du tennis club ont permis de définir précisément les besoins en locaux pour recevoir les sportifs au cours des différentes

manifestations. Ils bénéficieront désormais de véritables vestiaires hommes et femmes, ainsi que d'un club-house rénové.

Rénovation des peintures de l'Espace Liberté et de la bibliothèque

Durant les vacances de Pâques, l'Espace Liberté et la bibliothèque ont fait « peau neuve ». Rénovation des peintures, portes intérieures, placards, sas d'entrée et accès extérieur ont été réalisés pour un résultat qui, espérons-le, saura satisfaire les utilisateurs quotidiens. Compte-tenu de leur spécificité (notamment travaux en hauteur dans la salle), cette prestation a été confiée à une entreprise spécialisée, sous la conduite d'un architecte d'intérieur, pour une dépense totale de l'ordre de 12 000 euros.



Une vingtaine de places supplémentaires en perspective en cœur de village

La rénovation du parking de la batterie fut en 2015 l'acte 1 du traitement de la problématique du stationnement dans la partie village. Place à l'acte 2 à présent, avec l'extension du parking du St Quentin qui devrait permettre de créer une vingtaine de places supplémentaires. Les problèmes ne seront pas complètement réglés pour autant, restent 3 actes pour boucler le dossier, dont le principal reste

la réalisation d'un parking d'une quarantaine de places rue de Crimée.



Des travaux de rénovation de voirie dans plusieurs rues

Une étude relative à la rénovation de diverses rues a été confiée à MATEC, service d'assistance technique aux communes du Conseil Départemental. Elle concerne le quartier du Baoëton, la rue Pichon et la rue de la Prairie. Le rapport final met l'accent sur le mauvais état de l'enrobé de ces différentes rues, des problèmes d'affaissements ponctuels de chaussée et de contre-pentes de certains trottoirs. D'importants travaux de réfection de voirie seront donc réalisés en 2016, en commençant par la rue des Buissons, la rue du Baoëton, la rue des Aubépinés et la rue des Sorbiers. Les appels d'offres lancés au printemps devraient permettre de réaliser ces travaux au cours de l'été, voire juste avant l'automne. Les travaux envisagés rue de la Prairie, rue Pichon et chemin des Grandes Vignes seront réalisés dans les 3 ans à venir.

Raymond FRANZKE



Des travaux et des équipements pour renforcer la sécurité routière dans la commune

En France, les accidents de la circulation en milieu urbain sont à la fois plus nombreux (deux accidents sur trois) et moins graves (un peu plus d'1 tué sur 4) qu'en rase campagne. La sécurité routière vise à réduire la fréquence et donc le nombre des accidents. Cela passe notamment par des équipements de signalisation routière adaptés, permettant de signaler les dangers, d'indiquer les règles à observer et de guider les conducteurs en matérialisant les voies de circulation. Voici quelques nouvelles réalisations dans la commune dans ce sens.

Ausculter le patrimoine routier : un enjeu pour la visibilité et la lisibilité de la route.

En situation de conduite, le conducteur doit lire, comprendre et intégrer simultanément de nombreuses informations visuelles, appréhender le paysage routier, lire des panneaux de signalisation, visualiser le marquage au sol, etc... Pour faciliter la compréhension rapide de ces multiples données, il est donc indispensable d'assurer la visibilité de ces informations et leur lisibilité. C'est une des raisons pour lesquelles la limitation à 30km/h sur l'ensemble de la commune a été instaurée.



Afin de le rappeler aux usagers, 7 panneaux pédagogiques solaires ont été installés aux entrées principales de la commune et 2 panneaux dynamiques « 30 » aux entrées secondaires. Le marquage au sol a été rendu plus visible (stationnement, stop) et des plots réfléchissants seront prochainement installés aux abords des passages piétons de la voie de la Liberté afin de les rendre plus visibles la nuit. Pour réduire la vitesse route de Longeville, deux dispositifs de type « écluse » ont été installés. Outre leur efficacité, ces bacs paysagers s'intègrent parfaitement dans l'environnement (notons que la commune de Longeville-lès-Metz sou-

haite s'en inspirer, dans la continuité, sur son ban communal). Par ailleurs des coussins berlinois souhaités par les riverains ont été installés au lotissement du Boëton aux endroits où la vitesse semblait la moins respectée. Enfin, le ralentisseur trop haut rue de l'Esplanade, à côté de la mairie, sera remis aux normes.



Pour que nous nous sentions en sécurité lors de nos déplacements motorisés ou pédestre dans notre commune, rappelons également que le Policier Municipal a été équipé de jumelles PRO LASER. Il poursuivra ses contrôles de vitesse sur les différents axes de la commune ainsi que ceux relatifs au respect de la signalisation (stop et stationnement).

Richard PERRET

L'accueil des enfants pendant les vacances

Cette année, ça continue de bouger à l'accueil périscolaire. Afin de le dynamiser, de nouvelles activités et une nouvelle organisation de l'animation estivale sont proposées pour répondre au mieux aux besoins des familles et aux souhaits des enfants.

De nouvelles plages d'accueil

Cette année, notre service périscolaire et la commission des affaires scolaires ont décidé de proposer une nouveauté dans l'accueil des vacances d'été, qui s'effectuera désormais les trois premières semaines de juillet et la dernière semaine d'août.

Ces nouveaux temps apporteront aux parents une solution d'accueil qui répondra davantage à leurs besoins, l'organisation de la garde de leurs enfants lors de la période estivale relevant bien souvent du casse-tête ! Enfin, autre nouveauté pour répondre aux attentes et besoins des familles, les inscriptions pourront désormais se faire à la journée.

L'année du sport se vit partout !

Cet été, la thématique de l'animation estivale sera « Brésil et Jeux Olympiques ».

Nos petits athlètes pourront s'initier à la sarbacane et à l'escrime grâce à l'association CQFD qui complétera ces journées sportives par une course d'orientation.

Aussi, puisque la canicule nous a contraints l'an passé à renoncer au stage de football en partenariat avec l'AS Scy-Chazelles, nous reconduisons ce projet lors de la semaine d'accueil du mois d'août.

Enfin, la maman d'une élève de maternelle scolarisée à Scy-Chazelles propose de partir à la découverte de la culture brésilienne : cours de samba, danses traditionnelles, ateliers cuisine et chansons traditionnelles viendront rythmer ces vacances qui s'annoncent bien dynamiques !

Et que s'est-il passé pendant les vacances de Printemps ?

Ces vacances de printemps, ce ne sont pas les petits lapins qui sont venus dire bonjour aux enfants mais des dinosaures ! Au programme : jeux, activités manuelles et pâtisseries en tous genres.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE 2016

Animation Estivale

Du 6 au 22 juillet et du 22 au 26 août

Vacances de Toussaint

Du 24 au 28 octobre

Nathalie COLLIN CESTONE

Carnaval des enfants

Samedi 27 février

Le soleil était au rendez-vous pour cet après-midi coloré et costumé, ce qui a permis de faire une balade en musique depuis l'Espace Liberté, au son et aux rythmes de samba et de tambourins. Les enfants s'amusaient à lancer des confettis en plein air, en traversant le Parc de l'Archyre.

De retour à la salle de l'Espace Liberté, le programme se poursuivait par une présentation des déguisements : après un défilé sur l'estrade, devant un public familial, princesses, pirates et super-héros furent récompensés par un petit lot, distribué après tirage au sort.

Puis vint le traditionnel goûter, partagé autour de boissons, beignets et gâteaux, les uns offerts par l'association, les autres apportés par les parents.

Pour cette troisième édition, des animations orchestrées par Lucile GRATIER entrecoupèrent les danses : statue musicale et chorégraphie, moments fort appréciés par tous les participants.

Quant aux guirlandes de ballons qui décoraient la salle, elles furent libérées à la fin de l'après-midi, chaque enfant pouvant repartir avec

un ballon, pour son plus grand plaisir.

Au fil des années, le programme s'enrichit et les petits Sigéo-castellois répondent à l'appel de l'association LuScyoles, ravie de les accueillir avec leur famille. La formule sera reconduite l'an prochain, avec beaucoup d'enthousiasme partagé.

Odile TISON,

Présidente de l'association LuScyoles



Bibliothèque

Le dynamisme à toutes les pages

Ils sont huit et se prénomment Nivea, Yvette, Jean-Loup, Danielle, Claude, Anne, Madeleine, Patrick. Ils forment l'équipe de volontaires à la bibliothèque. Certains sont d'anciens bénévoles bien rôdés, d'autres des «petits nouveaux» qui viennent d'intégrer l'équipe. Mais une chose est sûre, ils ont en commun la même passion pour les livres.

Ils viennent d'horizons différents et sont tous animés par la même passion, les livres. Solidaires et complémentaires, ils œuvrent au quotidien au sein de la bibliothèque. Vous les avez sans doute déjà rencontrés. Souriants et sympathiques, ils vous accueillent aux côtés de Laura notre bibliothécaire, mais pas uniquement car... lorsque la bibliothèque est fermée au public, « Petites souris » s'activent, pour le grand bien de chacun. Explications.

Ils préparent les livres, les couvrent, les classent pour que cet espace soit toujours le plus accueillant possible puis, place à la passion pour échanger et choisir la sélection d'ouvrages qui viendra compléter les étagères. Vifs et curieux, ils participent à diverses rencontres littéraires et formations, suivent l'actualité pour toujours mieux répondre aux attentes des lecteurs. Nos jeunes ont la part belle puisque, trois matinées par semaine, nos bénévoles et Laura accueillent, racontent, font découvrir, aident dans leur choix de lecture, les enfants scolarisés des écoles Bernard Rabas, Arc-en-Ciel et même les tout petits de la crèche Les Scy-gogneaux.

Et comme la polyvalence et le dynamisme sont dans leur nature, ils ne s'arrêtent pas là ! Ils participent aux diverses animations, travaillent aux mises en avant d'ouvrages saisonniers, veillent à l'installation d'expositions...

Vous l'aurez compris, la complicité qui règne entre la bibliothèque, les écoles, le périscolaire et la municipalité alimente un véritable réseau culturel qui s'affaire rue de la Cheneau, où animateurs, bénévoles, instituteurs et lecteurs se croisent, se côtoient, et donnent naissance à des projets toujours nouveaux.



De gauche à droite : Nivea, Yvette, Jean-Loup, Danielle, Claude, Anne, Madeleine et Patrick

Leur objectif commun : **Faire de ce lieu le tien, le sien, le nôtre.**

Cathy LESURE

Nous leur avons demandé ce qui les anime :

Nivea : « J'espère pouvoir transmettre mon goût pour la lecture aux enfants et leur faire découvrir les contes de mon pays natal, le Brésil. »

Yvette : « Les livres et les enfants m'ont apporté de grandes joies, à mon tour de leur rendre de menus services au sein d'une équipe très dynamique. »

Jean-Loup : « A la recherche de nouveaux auteurs, en particulier étrangers. »

Danielle : « Étant aussi Mamie, je m'intéresse à la transmission du goût de la lecture aux enfants. »

Claude : « Un partage avec toutes et tous, des évasions, du rêve et du savoir. »

Anne : « J'apprécie le côté relationnel avec les lecteurs et le fait de leur prodiguer les meilleurs conseils pour leurs lectures. »

Madeleine : « Les enfants et les livres ont été la raison d'être de ma vie professionnelle. C'est un bonheur que la bibliothèque me permette de cheminer encore en aussi bonne compagnie. »

Patrick : « Lire c'est la liberté : de rêver, découvrir, s'éduquer, se distraire. Être libre quoi !!! »



Voici quelques unes des dernières acquisitions disponibles à la bibliothèque... Vous pouvez d'ores et déjà les réserver.

Voici quelques uns des titres de magazines disponibles à la bibliothèque... Ils peuvent être consultés gratuitement sur place ou empruntés.

Evadez-vous pour **Insolivres...**

Pour cette édition placée sous le thème du voyage, la bibliothèque propose plusieurs animations au mois de juin pour tous les publics. De quoi préparer l'été en s'évadant tout près de chez soi...

- A. Bronner, « carnetiste », fera découvrir son art lors d'un atelier « **Carnet de Voyage** » aux adultes et adolescents. **RDV à la bibliothèque, Samedi 4 juin à 9h.**
- Le Port accueillera les enfants à partir de 6 ans pour la réalisation d'un carnet de voyage au bord de l'eau, **mercredi 8 juin de 14h30 à 16h30. RDV au Port**, 60 rue de l'Etang à Scy-Chazelles.
- Danielle et Laura termineront ce voyage le **mercredi 15 juin à 15h30**, où elles transporteront les enfants dès 2 ans vers d'autres horizons à travers leurs histoires.

Tous ces ateliers sont gratuits mais les inscriptions obligatoires au 03 87 60 35 52.

Laura MATHIEUX et Cathy LESURE



Le cercle de la bibliothèque rayonne : **l'union fait les projets**

« Plus on est de fous, plus on rit ! » ce proverbe se vérifie grâce aux nombreux partenariats mis en place entre la bibliothèque municipale et les autres structures communales.

Focus sur un des beaux projets collectifs réalisés autour de la lecture avec plus de 70 élèves de 4 à 11 ans.



Le Concours Mosel'Lire est mis en place chaque année par le Conseil Départemental pour permettre aux enfants de découvrir des livres de genres différents tout en prolongeant la découverte par la création d'œuvres plastiques ou écrites. Divers ateliers se sont mis en place selon les âges.

La classe de CP de Monsieur Usala a élaboré une œuvre collective inspirée par « *Je suis en retard à l'école parce que...* » de D. Cali et B. Chaud. Ils ont choisi de poursuivre le thème avec « *Je n'ai pas mon cartable parce que...* » et de développer leur imagination en trouvant des excuses plus farfelues les unes que les autres... Décidément, les animaux sont souvent voleurs de cartables ! Les CE2 de Madame Pinter ont découvert l'univers de la BD à travers la création de planches. Scénaristes et illustrateurs, ils ont continué l'aventure de la bande dessinée choisie « *Nestor, Maudits mercredis* », de S. Vidal. De réels talents d'écriture se sont révélés dans les classes de CM1/CM2 de Mesdames Pinter et Brunella. Les élèves ont écrit un épisode inédit inspiré du livre qu'ils avaient choisi individuellement. Attention, futurs auteurs célèbres en vue dans la cour de l'école B. Rabas ! Le

Périscolaire de Scy-Chazelles s'y est associé aussi autour du thème « *Le livre* » et un projet de près de deux mois s'est construit lors des mercredis éducatifs. C'est Fatiha Djendli, animatrice, qui pilotait l'animation. « *Arrête de bouder* » de C. Pernaudet a donné naissance à une superbe œuvre collective.

Tous ces projets ont été réalisés en partenariat avec Laura Mathieux notre bibliothécaire qui s'est investie dans les lectures et les créations. Un grand bravo à tous les enfants pour leur implication dans ce concours ! Les résultats seront connus en juin prochain.

Tous ces ateliers sont gratuits mais les inscriptions obligatoires au 03 87 60 35 52.

Laura MATHIEUX et Cathy LESURE

Nos orchidées

Tout le monde connaît les belles orchidées d'origine tropicale qui fleurissent des mois sur nos fenêtres, mais savez-vous qu'on en trouve des "sauvages" un peu partout en France, et qu'il en existe une dizaine d'espèces à deux pas de chez nous, en pleine nature, sur le Saint Quentin ?

Certes, elles sont souvent petites (sauf l'Orchis Bouc qui peut atteindre un mètre) et il faut les chercher au bon endroit et au bon moment car leur durée de floraison est assez courte. Ces quelques photos vous aideront peut-être à les reconnaître, ensuite consultez l'excellent guide « *A la découverte des orchidées sauvages de Lorraine* » récemment paru.

Et bien sûr, ne les cueillez pas, gardez les en photo !

Jean Loup MAHIEU

Les premières orchidées (avril-mai) ▾ ▸



Ophrys mouche



Ophrys petite araignée



Ophrys Bourdon



Ophrys Abeille



Orchis pourpre



Orchis pourpre



Orchis pyramidal



Orchis militaire

Les orchidées plus tardives (mai-juin)



Orchis Homme pendu



Orchis Bouc

la recette de Babette



Terrine fraîcheur aux courgettes, poivrons et chèvre

Pour 6 personnes

- 3 poivrons
- 2 courgettes
- 400 g de chèvre frais
- 4 cuillères à soupe de pignons de pin
- 3 feuilles de gélatine
- 5 cl de crème liquide
- 1 cc d'huile d'olive
- ½ cc de coriandre poudre
- Sel / Poivre

Tailler les poivrons en lamelles et les ébouillanter 8 mn (cuisson à vérifier). Faire des tagliatelles de courgettes avec un épluche légumes, les ébouillanter pendant 3 à 4 mn dans de l'eau salée puis les égoutter.

Pendant ce temps faire ramollir la gélatine dans de l'eau froide, l'essorer et l'incorporer à la crème liquide préalablement chauffée. Y ajouter le chèvre et mixer. Saler et poivrer.

Hacher les pignons de pin.

Filmer une terrine de type moule à cake d'environ 20 cm en laissant dépasser le film de chaque côté, tapisser le fond ainsi que les côtés de la terrine avec les tagliatelles de courgettes, étaler une couche de chèvre, les pignons de pins hachés, les lanières de poivrons, faire des couches successives jusqu'à épuisement des ingrédients.

Replier les courgettes sur le dessus de la terrine, filmer et laisser reposer au minimum 4 heures au frais avant de la savourer avec une salade.

Bonne dégustation !



Réussir ses tomates

La culture des tomates commence avec les semis au mois d'avril, mais vous pouvez aussi vous procurer des pieds déjà bien développés et suivre les conseils de culture et de soins, notamment pour éviter le redoutable mildiou.

Au mois d'avril on prépare les semis dans une barquette dans une pièce éclairée en gardant le substrat* humide, et à une température supérieure à 15°. Lorsque les jeunes plantes atteignent 10 à 15 cm, on peut les repiquer en godet, mais toujours à l'intérieur. L'arrosage vise le pied des plants sans mouiller le feuillage et cette technique s'appliquera toujours. Environ 6 semaines plus tard, démarre la culture : les pieds bien développés sont replantés en pleine terre. Traditionnellement, on attend le passage des Saints de Glace, c'est-à-dire mi-mai. Puis, on dépose les pieds dans un trou garni de terreau ou de compost et on arrose. Pour accompagner la croissance, on installe immédiatement un tuteur où l'on attache la plante sans la serrer. Pour la stimuler, on paille les plantations avec du compost, de la paille ou des déchets de tonte afin de garder l'humidité à la terre et nourrir les jeunes pousses grâce à la décomposition de la matière. Afin d'obtenir de beaux fruits, on coupe les gourmands qui naissent à l'aisselle des feuilles. On bouture ensuite ces gourmands dans un pot bien humide, ils aboutiront à un nouveau plant identique au pied d'origine. Il ne reste plus qu'à être patient jusqu'au mois d'août pour récolter les plus belles et les meilleures tomates.

Eviter le Mildiou

Ce champignon se développe lorsque le temps est pluvieux avec des températures d'abord faibles. Plusieurs moyens de « lutte » peuvent être employés.

Le plus connu consiste à pulvériser de la bouillie bordelaise. Composée d'eau, de sulfate de cuivre et de chaux, c'est un fongicide efficace. Plus « artisanal », le purin d'orties assurera un renforcement immunitaire et jouera en outre le rôle d'un insecticide naturel. Sa forte teneur en azote apportera les éléments nutritifs indispensables. Le purin de prêles quant à lui, renforce les défenses immunitaires car il apporte de la silice qui détruit le Mildiou. Moins connu, un mélange composé de 10% de lait ½ écrémé et de 90% d'eau peut être pulvérisé. Enfin, en raison de son pH basique, le bicarbonate de soude empêche la formation des spores des champignons. Pour l'obtenir, dissoudre 5 g (1 cuillère à café) de bicarbonate de soude par litre d'eau et ajouter 1 cuillère à café de savon de Marseille liquide, de lait, ou d'huile horticole ou alimentaire afin que la solution s'accroche aux feuilles. Pulvériser cette solution sous et sur les feuilles et renouveler après toute forte pluie. Pour une meilleure efficacité, il est conseillé de mixer les traitements.

Le saviez vous ? La tomate fait partie de la famille des Solanacées comme la pomme de terre.

Laurent GEORGES

* Un substrat est une base matérielle, un support, un socle, voire un terreau ou une assise qui permet de recevoir un élément organique, pour lui assurer pérennité ou développement.



La Gymnastique selon Energym

Une séance de gymnastique n'est pas qu'une vague série de mouvements accomplis au rythme d'une musique actuelle. En tout cas, les choses sont bien plus approfondies avec Energym. Présidée par Agnès de NONANCOURT et animée par Viviane RESTELLI, l'association connaît un grand succès grâce à l'implication de ses créatrices.

Viviane RESTELLI et Agnès de NONANCOURT sont deux sœurs jumelles passionnées par le sport. Il y a bientôt 20 ans, Anne-Marie PERRET les a sollicitées afin d'implanter la gymnastique dans notre commune. C'est ainsi que tout a commencé pour Energym. Même si elle habite près de Nancy, sa Présidente est venue à Scy-Chazelles pour parler de son club et montrer ainsi tout son attachement. Mais dans la discussion, elle rappelle régulièrement que le succès repose sur les efforts de sa sœur, instructrice fédérale de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV). Il est vrai que Viviane RESTELLI est très impliquée et qu'elle anime le club avec grande conviction et professionnalisme. Ce qui transparait d'abord dans l'organisation des séances.

Chaque entraînement commence avec un échauffement chorégraphié.



S'ensuit un travail cardio-vasculaire, soit sous forme d'enchaînements de type LIA (Low Impact Aerobic) ou HIA (High Impact Aerobic) qui augmentent progressivement les pulsations cardiaques, soit par un travail fractionné qui alterne une courte période de cardio intense et un temps de récupération active. Vient ensuite le renforcement musculaire qui cible en priorité les abdominaux, les cuisses et les fessiers. Pour progresser, le nombre de séries augmente et les charges s'ajoutent. Des étirements clôturent une séance où la musique est prépondérante. Elle est sélectionnée afin de donner l'intensité et la durée du mouvement.

Ainsi les cours atteignent trois objectifs. Ils musclent et brûlent des calories. Ils améliorent les capacités respiratoires et cardiaques. Ils apprennent à coordonner des mouvements. On le comprend, la préparation d'une séance ne s'improvise pas. Mais l'engagement de Viviane RESTELLI dépasse l'Espace Liberté. Il amène les adhérentes à courir au bord de la Moselle car la plupart d'entre elles participe à la « Messine », course qui rassemble chaque 1^{er} Mai à Metz, des milliers de femmes mobilisées par la lutte contre le cancer du sein. Cela nécessite d'organiser des entraînements supplémentaires et d'encourager les efforts de personnes qui ne s'imaginent pas courir 6 kilomètres.



Le dépassement de soi et le progrès sont des valeurs importantes aux yeux de notre animatrice et une de ses grandes satisfactions vient du parcours sportif de deux de ses anciennes pratiquantes. Murielle DANSAN a passé il y a 3 ans le brevet d'animateur GV où elle s'est classée au rang de major, et elle anime désormais une séance le mardi soir. Frédérique VINCENT est diplômée d'Etat et excelle dans l'activité PILATES du jeudi soir. Rappelons que la gymnastique PILATES permet d'améliorer la posture en travaillant la musculature profonde.

Avec des animatrices aussi engagées, des relations amicales se tissent. Les adhérents n'étaient que 40 lors des premiers cours, elles sont désormais 148 dont certaines de la première heure et elles sont très assidues. Elles ont traversé ensemble différentes étapes de la vie. Le ciment le plus solide de cette adhésion est certainement la volonté constante de Viviane RESTELLI de faire progresser ses membres et de mettre en œuvre tous les moyens que cela demande. Entourée de sa sœur et de toutes ses amies sportives, elle fait de cette association un élément fort de la vie de Scy-Chazelles.

Yannick GROUTSCH





Thé dansant - 16/01/16



Théâtre « Ce Cher Norbert » - 06/02/16



Bourse vêtements et puériculture - 13/03/16



Portes ouvertes à la crèche Les Scygogneux - 19/03/16



Cérémonie du Souvenir Français - 19/03/16



Veillée contée de printemps à l'Auberge du "Petit Tonneau" - 01/04/16



Accueil des nouveaux habitants - 22/04/16



Brocante - 01/05/16

fêtes et événements ►



M. NICLOUX (95 ans) - 03/03/16



Mme TERRILLON (90 ans) - 06/03/16



M. PIERRE (90 ans) - 02/04/16



Mme SCHIHIN (95 ans) -
21/04/16

Scy-Chazelles se met au vert

Chapeaux verts, Trèfles et Leprechauns sont les ingrédients indispensables.

Le Saint Patron de l'Irlande était déjà célébré au X^{ème} siècle. Depuis, cette fête s'est diffusée à travers toute l'Europe devenant une des plus grandes célébrations du monde, visant à promouvoir la culture irlandaise. Scy-Chazelles, berceau de l'Europe, est entrée dans la frénésie de la coulée verte de l'île en devenant, elle aussi, irlandaise d'un soir depuis l'an dernier.

La municipalité a concocté son menu en deux tons : artistique et gustatif. Ainsi, le **groupe musical Blossom**, dont la notoriété n'est plus à faire, nous a transportés au son des bouzouki, guitares folk, bodhrán et chants celtiques vers des horizons verdoyants.

Comme il n'y a pas de Saint Patrick sans bière, les deux associations Scy'Tadelle et Etincelles se sont vu confier la délicate mission de la faire couler à flot mais avec modération bien sûr. Le bœuf cuisiné à la bière de Jean-Marc a eu tout autant de succès et notre ami Pat'Bretzels était fidèle au rendez-vous avec son camion que chacun connaît.



En suivant cette recette, petits et grands se sont mis au vert, le temps d'une soirée joyeuse en famille et entre amis.

Le maintien de cette cure est demandée à l'unanimité pour l'an prochain ! Il paraîtrait même que des groupes de « Patrick » se forment...

Cathy LESURE

← fêtes et évènements

« Année du sport » : le succès au rendez-vous

Avec 154 inscrits, 18 équipes, le challenge a rapidement pris son envol et a amené avec lui le meilleur de l'esprit sportif.

Les Sigéo-castellois répondent présents.

Cela ne nous a pas étonnés, les Sigéo-castellois s'engagent. Annoncée par le Maire en janvier dernier, l'opération « 2016, Année du Sport à Scy-Chazelles » est une réussite. En effet, dès la première réunion du 26 février les concurrents n'ont pas manqué à l'appel et la préparation des équipes nous a d'emblée montré le bon esprit qui domine.

Jeunes et moins jeunes, sportifs et moins sportifs ont adhéré à ce projet collectif et ont rapidement trouvé les coéquipiers qui leur manquaient à l'occasion de cette première rencontre.

Bonne ambiance au rendez-vous.

Au tournoi de ping-pong¹, 46 participants se sont affrontés samedi 12 mars. Cette première manifestation a prouvé que les habitants se réjouissaient d'être ensemble. Ils se sont montrés très patients entre les matchs, très à l'écoute des consignes. Avec leurs gâteaux et boissons, les représentants de six équipes ont approvisionné le stand de ralliement et ont contribué à l'excellente ambiance.

Persévérance et dépassement de soi.

Dimanche 3 avril, l'ambiance était également joyeuse au départ de **la Quentinoise²**.

Comme chaque année, la fidèle équipe de Scy-Chazelles Loisirs, a tenu le stand de ravitaillement et de départ au lavoir. Mais cette année, un stand Année du Sport était à ses côtés. Il était tenu par quatre équipes participantes qui ont pu comptabiliser 35 inscriptions malgré une météo défavorable.

Tous les candidats se sont montrés persévérants tout au long des 15 km sur un terrain parfois très glissant. Quatre d'entre eux ont même eu l'audace de pousser leur effort sur 30 km, un bel accomplissement ! Même les plus jeunes ont préféré l'effort au confort



d'une couette chaude; un bien bel exemple d'esprit d'équipe et de solidarité.

La ténacité était également de rigueur lors du « **Speed Rail** » de VTT³ organisé par l'Association Sportive des Cheminots de Metz (ASCM). Les participants étaient attendus à partir de 8h pour des randonnées qui pou-

vaient s'étendre jusqu'à 56 km. Mais le temps n'était pas engageant. Le sol était « gras », les flaques d'eau nombreuses, tout était réuni pour faire glisser les cyclistes sur les chemins en pente du Mont Saint-Quentin au Mont Saint-Germain.

Cela n'a pas dissuadé les plus sportifs. Certes, les concurrents se sont limités au parcours de



20 km, mais dans ces conditions, il fallait déjà le faire. Félicitations à tous ces participants et notamment aux enfants qui ont rappelé que le sport c'est aussi de l'engagement. Merci à l'ASCM de nous avoir très bien accueillis.

Découverte et « retour aux sources ».

L'année du sport c'est aussi pour certains l'occasion de s'initier à une nouvelle discipline ou de reprendre une activité délaissée. Le **Tennis Club de Scy Chazelles**⁴ a offert la possibilité aux non licenciés de prendre part à un tournoi dimanche 17 avril. Au total, 31 participants se sont affrontés dans deux tableaux qui ont laissé la possibilité à chaque joueur de disputer plusieurs matchs sans être éliminé trop rapidement. Mais comme au ping-pong, les temps morts étaient bien remplis par des moments d'échanges autour du stand de ralliement et grâce à la « proverbiale » hospitalité du club qui fut beaucoup appréciée des adultes et des nombreux enfants.

Participation des enfants.

Dans un cadre plus scolaire, ces derniers n'ont pas manqué pour l'occasion d'arborer fièrement les couleurs de l'Année du Sport à Scy-Chazelles. Les 29 et 31 mars, sur invitation de l'école d'Amanvillers, les six classes de CP à CM2 de l'école primaire **Bernard Rabas** ont respectivement participé à diverses **rencontres sportives**⁵. Les plus jeunes se sont adonnés à divers jeux de ballon (basket, handball, volley-ball, foot...), tandis que les plus grands se sont affrontés au badminton.



La meilleure équipe de chacune des écoles a été distinguée par une médaille et la classe de M. Piccin, arrivée première sur le podium, a fièrement rapporté la coupe à Scy-Chazelles. Les élèves de Scy-Chazelles se joignent à leurs enseignants pour remercier à nouveau l'école d'Amanvillers d'avoir organisé cette sympathique manifestation.

C'est bien ce que nous recherchons : créer un climat chaleureux et un état d'esprit ouvert autour de la pratique du sport. Toutefois, la performance n'a pas quitté les esprits. L'adhésion au challenge n'est pas qu'une façade. Les participants s'impliquent avec conviction et enthousiasme, cherchent comment gagner des points. Le palmarès est régulièrement mis à jour sur le site internet de la commune. Après



le VTT Speed Rail, le podium s'établit ainsi 1^{er} « Team Cigare », 2^{ème} ex « Les voleurs » et 3^{ème} ex æquo « Et Scy on gagnait » et « Liberté ». Tous les concurrents s'efforceront de bouleverser ce classement, et ils en auront l'occasion car l'année du sport est loin d'être finie.

Cathy LESURE et Yannick GROUTSCH



Numéros de téléphone

Urgences



SAMU



POMPIERS



POLICE
GENDARMERIE



NUMERO
D'URGENCE
EUROPEEN



ENFANCE
MALTRAITEE

- ♦ **Bureau de police de Montigny-lès-Metz** 155 rue de Pont-à-Mousson - 03 87 66 36 44
- ♦ **Commissariat central de Metz** : 03 87 16 17 17
- ♦ **Police municipale** - C. Christal : 06 01 16 70 97 - police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
- ♦ **Fourrière Metz Métropole** : 03 87 20 10 10 (en semaine). Week-end dès vendredi 12h : appeler la police nationale (17) qui transmettra à l'astreinte.
- ♦ **Service du médecin de garde** : 0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.
- ♦ **Centre anti-poison - Nancy** : 03 83 32 36 36
- ♦ **Usine d'Electricité de Metz** : 03 87 34 44 44
- ♦ **Distribution eau potable** : VEOLIA 0 810 463 463 / SAUR : 0 811 747 078
- ♦ **GrDF** : Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33 / Raccordement 09 69 36 35 34
- ♦ **Gaz de France** : Contrat Dolcevit 09 69 324 324

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

- ♦ **CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier / Dr C. Véronèse** - 9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 56 08
- ♦ **Dr A. Iser** - 18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 34 96
- ♦ **CABINET MÉDICAL** - 15 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz
Dr A. Mabilie : 03 87 30 13 40
Dr F. Piccin : 03 87 32 50 22

PHARMACIE

- ♦ **Pharmacie Grojean**
92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 54 51
- ♦ **Pharmacie de la Plage**
rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES

- ♦ **M. Engels-Deutsch** - 91b voie de la Liberté - 03 87 60 02 40

Divers

- ♦ **Mairie** - 03 87 60 07 14
- ♦ **La Poste** - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631
- ♦ **Presbytère catholique**
4 rue des Moulins - Moulins-lès-Metz
09 80 33 83 76
- ♦ **Presbytère protestant** - M. Jean Mahler
Sainte Ruffine - 03 87 69 69 00 ou
06 07 25 80 76
- ♦ **Taxi JM** - 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20 54
ou 06 62 58 38 27
- ♦ **Enlèvement des encombrants** :
03 87 39 32 71

SAGES-FEMMES

- ♦ **Mme Christine Huber** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz
- ♦ **Melle Marie Bauen** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz

INFIRMIÈRES

- ♦ **CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla et V. Prette** - 16 voie de la Liberté - 03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63
- ♦ **Mme L. Fauconnet et Mme Schneider**
122 voie de la Liberté - 06 61 61 90 18
- ♦ **N. Schmitt-Walpæl** - 2 chemin des Brayes - 06 30 37 85 55

KINÉSITHÉRAPEUTE

- ♦ **Mme M. Pierlot** - 62 voie de la Liberté - 03 87 66 39 49

ORTHOPHONISTE

- ♦ **Mme E. Poignon** - 67 voie de la Liberté - 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE

- ♦ **Mme MC. Monnier-Rigollet** - 67 voie de la Liberté - 03 87 60 43 43

- ♦ **Déchetterie** : Ars-sur-Moselle : 03 87 60 60 22 (Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim : 9h30 - 12h30)
Contact Service clients d'Haganis : 03 87 34 64 60
- ♦ **Bibliothèque** : 03 87 60 35 52 - bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr (Mar., jeu., vend. 14h-18h, Mer. 8h30-12h et 14h-18h, sam. 9h-12h et 14h-16h)
- ♦ **Accueil périscolaire** : 03 87 60 48 23
- ♦ **Crèche « Les Scygoigneaux »** : 1 impasse de l'Archyre - mc.scychazelles@aaasr.com 03 87 61 24 92

Carnet de Scy-Chazelles

NAISSANCES

TALEB Lalia	11/01/2016
GUINEBERT MOLINIÉ Arya	15/01/2016
HOEFLER Léopold	13/02/2016
PASSON Chloé	21/03/2016
CATHELIN Jade	01/04/2016
HEBERLÉ ROCHEFORT Léna	05/04/2016

MARIAGES

SIMONET Claude et PERRY Claudine	02/04/2016
RONDEL Jimmy et ANDRÉ Sylvie	30/04/2016

DÉCÈS

LAURENT Germaine vve BRETENAKER	19/01/2016
GODARD François	21/02/2016
MICHEL Geneviève ép. WICHARD	25/02/2016
DE GRAZIA Domenico	09/03/2016
FOETZ Raymond Jean	15/03/2016
AIGLE Dominique ép. SCHWARTZ	22/03/2016
KOMARSKI Hélène vve LOTKO	01/04/2016
BENEDIC Cécile	03/04/2016
SEMPÉ Gabrielle ép. GALAU	05/04/2016

OSTÉOPATHE D.O.

- ♦ **M. Kiffeurt** - sur RDV - 17 voie de la Liberté - 03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

- ♦ **Mme Crespin** - 67 voie de la Liberté - 09 53 78 39 32 ou 06 66 97 83 23

- ♦ **Relais Assistantes Maternelles "St-Quentin"** : 03 87 31 19 23

- ♦ **Relais Assistante Sociale** - Mme Wagner - Centre médico-social - 2 pl Hennocque - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 05 79

- ♦ **CLIC - Centre Locaux d'Information et de Coordination** - Metz Campagne 03 87 36 37 38

- ♦ **ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement** - www.adil57.org

- ♦ **Maison de la justice et du droit** - 03 87 18 50 67

- ♦ **Numericable - Service client** : 3990 (0,80 cent mise en relation puis cout d'un appel local)

Les Echos des jeunes



de
Scy-Chazelles

Supplément des Echos - Mai 2016 - www.mairie-scy-chazelles.fr

NOUS, À LA COMMISSION DES JEUNES

Notre expérience à la Commission des Jeunes !

Depuis déjà deux ans nous faisons partie de la commission des jeunes de la commune de Scy-Chazelles. On a 11 ans et c'est une expérience de « grand ». Tout cela se passe à la mairie, nous nous fixons des rendez-vous pour améliorer, chaque jour, la vie des Sigéo-castellois et du village. Nous sommes comme les « adjoints » du maire, 15 jeunes de 10 à 16 ans !

On a beaucoup d'idées et il est difficile de choisir ! Mais comme vous avez pu le voir ces derniers temps, des projets ont été réalisés sur la commune ; vous avez pu voir la Boîte aux lettres du Père Noël, que nous avons « relookée » cette année et puis le Père Noël et ses lutins ont répondu aux nombreuses lettres reçues. On a aussi travaillé pour les oiseaux et avec le périscolaire, on a fabriqué des boules de graisse pour les nourrir et des nichoirs. Et puis on a participé aussi à la Fête à la Citrouille, en jouant une pièce et en cuisinant pour tout le monde qui est venu fêter l'automne avec nous ! On est allé sur le Mont Saint Quentin pour ramasser des tas de déchets et on a créé une « œuvre d'art » avec ce qu'on avait trouvé ; tout cela pour sensibiliser les habitants et leur dire qu'il faut respecter la nature.

Mais bien sûr, à la commission on apprend aussi à respecter les horaires, appeler des associations pour monter nos projets, à faire des listes de tâches à se répartir et à évaluer des prix ; cette expérience est très enrichissante et nous avons toujours des projets en cours !

NOUS AIMONS SCY-CHAZELLES !!!

Mathilde et Lucile



L'ANNÉE DU SPORT À SCY-CHAZELLES

SUPER !!! Encore plus de sport à Scy-Chazelles en 2016 !



La première rencontre est déjà passée ? Ben... OUI !!! C'était la rencontre de ping-pong. Ne dites pas que c'était réservé aux adultes, car il y avait aussi des enfants !

Grâce à une idée géniale, toute la commune de Scy-Chazelles pourra profiter d'une année totalement sportive.

Donc, tenue de sport et baskets car la prochaine rencontre c'est la Quentinoise ! Ne ramenez pas de sac à dos, car il y a des buvettes (*ex : si dans votre feuille vous avez marqué 15 km, vous vous arrêtez à chaque point de ravitaillement*). Pour les filles, queue de cheval et pour tous, casquette car il paraît qu'il va faire beau et un peu chaud. Tous les participants peuvent porter les couleurs de l'année du sport par une casquette ou un tee-shirt.

Moi, j'ai fait la Quentinoise. Il ne faisait ni beau, ni chaud et il a plu toute la journée. Peu importe car l'ambiance était chaleureuse. D'abord l'inscription : j'étais un peu émue quand l'on m'a donné la feuille d'inscription, je ne savais pas si j'allais réussir la boucle de 15 Km. Mais j'ai réussi malgré les endroits glissants et dangereux ; j'avais mal aux jambes mais ça allait. J'ai surtout aimé quand on est arrivé au stand de Plappeville quand on a mangé les saucisses dans une salle pleine de gens tous enthousiastes. L'année prochaine ce sera à refaire.

Ensuite, sera organisé le concours de pêche. Pour les petits et même pour les grands, ça sera rigolo d'attraper des poissons. Mais, ne vous sentez pas exclu si vous n'êtes pas sportif, car il n'y a pas que cela pour participer, il y a des buvettes à tenir. Car prendre ensemble un bon café, des sodas ou un chocolat chaud durant toute l'année du sport, ça aide à se connaître.

Giuseppina



La danse classique



Pourquoi j'aime la danse classique ?

On y apprend les positions de base de la danse, qui peuvent ensuite servir pour les autres types de danse, comme la danse modern'jazz ou le hip-hop... que certaines de mes amies pratiquent. J'aime aussi la danse classique car cela me permet d'avoir plus de souplesse et d'équilibre.



Quelle coiffure faut-il avoir ?

Il vaut mieux avoir un chignon plutôt qu'une queue de cheval. Sinon les cheveux vont vous gêner en dansant.

Comment faut-il s'habiller ?

On doit obligatoirement avoir des collants, un juste-au-corps (avec tutu) ou simplement des habits moulants et des chaussons adaptés à la danse. En revanche, nous n'avons pas le droit d'avoir de pointes avant 11 ans car les chevilles ne sont pas encore assez solides pour supporter tout le poids et risquent de se déformer.



Quelles sont les positions de base ?

Je vais les décrire mais vous pouvez vous aider des dessins ci-dessous.



Nous avons la première où les bras sont en couronne au niveau du nombril et les pieds sont «ouverts». En seconde, les bras sont ouverts et les pieds sont écartés. Puis, en troisième, un bras est au-dessus de la tête et l'autre, sur le côté, un pied est devant l'autre un tout petit peu écarté. Ensuite, nous avons aussi la quatrième où un bras est au-dessus de la tête et l'autre est au niveau du nombril, un pied est devant l'autre. Cette fois-ci, ils sont écartés. Et enfin, nous avons aussi la cinquième position où les bras

sont en couronne au-dessus de la tête, un pied est devant l'autre, mais tous les deux sont bien serrés.

En danse, il y a des pas, comme le pas de valse (à ne pas confondre avec la valse), le pas de polka, le pas de bourrée et encore beaucoup d'autres.

Il faut savoir qu'avant de travailler sur une chorégraphie, il faut déjà apprendre beaucoup de pas et les maîtriser. Pour cela, nous avons d'abord travaillé à la barre. Actuellement, nous apprenons notre chorégraphie pour le spectacle de fin d'année à l'Opéra-Théâtre.

Où faire de la danse classique ?

De nombreux clubs proposent d'apprendre cette danse et de se perfectionner. Il y a aussi le Conservatoire à Metz. Moi, je vais au Ban des Arts, qui se trouve au Ban-Saint Martin. Ma prof de danse s'appelle Béatrice. Elle est très sympa.

Lorraine

La danse autrement

Nous faisons de la danse, du hip-hop. Nous dansons à Longeville-Lès-Metz, chez Elena Danse, tous les samedis de 14h à 15h.



Nous aimons beaucoup ça car c'est original, ça bouge, c'est une activité sportive et c'est à la fois amusant et physique. Le hip-hop fait tout fonctionner, les jambes, les hanches, le corps tout entier, bras et mains y compris. C'est vraiment un sport complet.

Cela fait un an que nous en faisons. Il faut une tenue souple pour bien bouger et enchaîner l'échauffement puis les mouvements de la chorégraphie. On commence lentement en décomposant chaque geste et ensuite Elena met la musique. C'est l'effort dans la joie !

Chaque étape de la danse est répétée et on n'avance que quand le pas est bien connu de tous. Notre prof nous explique au ralenti et plusieurs fois chaque mouvement. Nous sommes environ une vingtaine et toutes des filles !

Nous sommes inscrites à l'année et attendons le samedi avec impatience. C'est qu'il y a des spectacles régulièrement et qu'il faut être au top ! Et en fin d'année c'est le grand gala ! Repris 2 fois, il nous permettra de présenter nos performances à nos familles et amis !

Rejoignez-nous !

Yaëlle et Anissa

Les échos de Scy-Chazelles



Scy-Chazelles



fêtes et manifestations

MAI	Evènements	Organisateur	Lieu, horaires et autres infos
Vendredi 16	Concours de Pêche	ASLES	de 9H à 12H
Vendredi 20	Soirée jeux de société	Scy'Tadelle	Espace Liberté à partir de 19H00
Dimanche 22	Grand jeu familial	LuScyoles	Espace Liberté et extérieur
Fin du mois	Lancement Concours Maisons fleuries	Municipalité	

JUIN	Evènements	Organisateur	Lieu, horaires et autres infos
Mercredi 1	Auditions musicales	AMSC	Espace Liberté de 17H30 à 19H30
Vendredi 3	Auditions musicales	AMSC	Espace Liberté de 17H30 à 19H30
Samedi 4	Insolivres. Atelier de création de carnet de voyage.	Municipalité, Bibliothèque	A partir de 12 ans. Gratuit, sur inscription au 03 87 60 35 52 Bibliothèque de 9H00 à 12H00
Samedi 4	Théâtre. Pièce familiale	Municipalité	Espace Liberté à 20H00
Mercredi 8	Insolivres. Atelier de création de carnet de voyage.	Municipalité, Bibliothèque	A partir de 6 ans. Espace Liberté à 14H30 (durée 2H00)
Samedi 11 & Dimanche 12	Trail du Mont St Quentin	 Athlétisme Metz Métropole	Départs à Plappeville Parc du Breuil
Dimanche 12	Tournoi de pétanque	 Municipalité	Esplanade - heure à préciser
Vendredi 17	Soirée jeux de société	Scy'Tadelle	Espace Liberté à partir de 19H00
Vendredi 24	Veillée contée	Etincelles	Auberge <i>Le Petit Tonneau</i> à 18H00
Dimanche 19	Fête de la Musique	Municipalité	Esplanade à partir de 15H00
Dimanche 26	Tour du Mont St Quentin	 Moulins Rando	Esplanade à partir de 8H00

JUILLET	Evènements	Organisateur	Lieu, horaires et autres infos
Dimanche 3	Tournoi de foot	 AS Scy-Chazelles	Football club - heure à préciser
Judi 14	Fête et Bal du 14 juillet	Municipalité Inter association	Esplanade dès 15H00

AOÛT	Evènements	Organisateur	Lieu, horaires et autres infos
Samedi 27	Ciné Plein Air	Municipalité	Esplanade à 20H30
Samedi 27	Concours Molky	 Scy'Tadelle	Parvis Liberté à 16H00

SEPTEMBRE	Evènements	Organisateur	Lieu, horaires et autres infos
Dimanche 4	Fête de la Vigne	ASC	Esplanade
Vendredi 16	Veillée contée	Étincelles	Auberge <i>Le Petit Tonneau</i> à 18H00
Samedi 17	Voyage (à définir)	ASC	Départ Espace Liberté (à préciser)
Dimanche 18	Course contre la montre Vélo	 TeamMetz Municipalité	Esplanade, village dès 9H00
à définir	Thé dansant	Municipalité	Espace Liberté
Samedi 24 ou Dimanche 25	Fete des enfants	LuScyoles	A définir
Dimanche 25	Rando des lavoirs	 ASPTT Metz Métropole	Départ Palais des Sports Étape au Lavoir de Scy-Chazelles

OCTOBRE	Evènements	Organisateur	Lieu, horaires et autres infos
Samedi 1 et Dimanche 2	Mémoire d'un Terroir	Étincelles	Esplanade
Mi-octobre	Lire Partout en Moselle	Municipalité Bibliothèque	Bibliothèque et Espace Liberté Programmation à définir